



**VERSION PRÉLIMINAIRE**

**ÉVALUATION STRATÉGIQUE**

**ENVIRONNEMENTALE :**

**LIGNES DIRECTRICES POUR LE**

**PACIFIQUE**

## AVANT-PROPOS

Préambule du directeur général du PROE (Kosi Latu)

## REMERCIEMENTS

À rédiger après finalisation du contenu des lignes directrices

## CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

Format standard de la clause de non-responsabilité du PROE

## TABLE DES MATIERES

Avant-propos .....	2
Remerciements.....	3
Clause de non-responsabilité.....	4
Abréviations .....	7
Glossaire.....	8
1.0 Introduction .....	11
1.1 Objet.....	11
1.2 Structure des lignes directrices.....	12
2.0 Présentation d'une Évaluation stratégique environnementale .....	13
2.1 Qu'est-ce qu'une Évaluation stratégique environnementale ?.....	13
2.2 Comment utiliser une ÉSE ?.....	14
2.3 Origine des ÉSE .....	16
2.4 Quels sont les avantages d'une ÉSE ?.....	18
2.5 Qui doit entreprendre une ÉSE ? .....	19
3.0 L'évaluation stratégique environnementale dans la pratique .....	22
3.1 Objectifs .....	22
3.2 Critères de performance clés.....	22
3.3 Considérations et recommandations pour une ÉSE efficace.....	23
3.4 Implication des parties prenantes .....	24
3.4 Processus ÉSE.....	26
4.0 Vérification préliminaire et orientation.....	29
4.1 Vérification préliminaire .....	29
4.1.1 Quels sont les résultats probables de la Politique, du Plan ou du Programme ?.....	30
4.1.2 Y aura-t-il des répercussions importantes ? .....	30

4.1.3 Y a -t-il des avantages à développer un cadre durable ?.....	33
4.2 Cadrage .....	33
4.2.1 Identification des questions environnementales .....	34
4.2.2 Objectifs de l'ÉSE.....	36
4.2.3 Alternatives.....	37
4.2.4 Identification des parties prenantes.....	38
4.2.5 Rapport de cadrage.....	41
5.0 Évaluation des impacts .....	43
5.1 Conditions de référence environnementales et socio-économiques .....	43
5.2 Évaluation des répercussions potentielles .....	46
5.3 Atténuation.....	48
5.4 Suivi.....	48
5.5 Préparation du rapport de l'ÉSE .....	49
5.6 Examen de la qualité.....	50
6.0 Prise de décisions/Adoption de la politique, du plan ou Programme.....	52
7.0 Boîte à outil de l'évaluation stratégique environnementale.....	53
10.0 Références .....	55
Annexe 1 : Étude de cas : .....	57
Annexe 2 : Liste de contrôle des vérifications préliminaires.....	66
Annexe 3 : Modèle de rapport de cadrage d'ÉSE .....	67
Annexe 4 : Évaluation des risques – Un exemple de démarche.....	68
Annexe 5 : Modèle de rapport ÉSE .....	69
Annexe 6 : Liste de contrôle de la révision de l'ÉSE .....	70
Annexe 7 : Conseils pour l'implication des parties prenantes.....	71

## ABREVIATIONS

CO<sub>2</sub> – Dioxyde de carbone

PD – Proposition de développement

ÉIE – Études d'impact sur l'environnement

EIES – Étude d'impacts environnementaux et sociaux

E&S – Environnemental et social

CES – Cadre environnemental et social

EFM – États fédérés de Micronésie

AME – Accord multilatéral environnemental

NEPA – Loi américaine National Environmental Policy Act de 1969

ONG – Organisation non gouvernementale

OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques

ÉTIO – États et territoires insulaires océaniques

PPP – Politique, Programme ou Plan

ÉSE – Évaluation stratégique environnementale

PROE – Programme régional océanique de l'environnement

PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement

CEE-ONU – Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

É.-U. – États-Unis

USS – United States Ship (navire militaire américain)

USAID – Agence des États-Unis pour le développement international

USCEQ – United States Council for Environmental Quality [Conseil des États-Unis pour la qualité de l'environnement]

WWF-SPP – World Wide Fund for Nature, South Pacific Program [Fonds mondial pour la nature - Programme du Pacifique Sud]

WWII – World War 2 [Seconde Guerre mondiale]

## GLOSSAIRE

*Adaptation* : un ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à un environnement nouveau ou changeant, afin d'atténuer ou éviter les effets négatifs qui en découlent.

L'adaptation au changement climatique consiste à anticiper ses effets négatifs et à prendre des mesures précoces bien planifiées afin d'éviter ou de réduire les dommages qu'ils entraînent, ou à anticiper les effets positifs et à tirer profit des occasions susceptibles de se présenter.

*Référence* : une description de conditions (y compris sociales et économiques) environnementales en pré-développement ou actuelles dans une zone définie.

*Changement climatique* : modifications à long terme des conditions climatiques, à savoir des changements dans les moyennes et/ou la variabilité des propriétés climatiques tels que les précipitations, la température ou la force du vent. Ces changements persistent sur une période étendue, en général une décennie ou plus. Avec le changement climatique, les risques de catastrophes peuvent évoluer en termes d'échelles, de portée, de fréquence et d'intensité.

*Effets cumulatifs* : modifications environnementales et socio-économiques, résultant des effets combinés, progressifs des activités humaines passées, présentes et futures, ainsi que des processus de changements environnementaux (par ex. le changement climatique) et des manifestations physiques. Les manifestations physiques peuvent être d'origine naturelle ou humaine et peuvent inclure des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles.

*Catastrophe* : perturbations graves, néfastes du fonctionnement normal d'une communauté, société ou d'un écosystème dues à des événements dangereux qui interagissent avec des conditions sociales et/ou écologiques vulnérables, entraînant des pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales considérables.

*Environnement* : englobe les aspects environnementaux (l'environnement naturel et physique), sociaux (personnes, culture, santé, patrimoine, esthétique, équipements) et économiques, ainsi que les liens entre ces différents aspects.

*Étude environnementale* : englobe les deux processus d'évaluation auquel fait référence ce document, à savoir les /études d'impact sur l'environnement (ÉIE) et les évaluations/études stratégiques environnementale (ÉSE).

*Risque environnemental* : un événement ou une action qui peut avoir des incidences importantes sur une communauté, une société ou un écosystème. Les risques



environnementaux peuvent avoir une origine naturelle (pas ex. cyclones, inondations, tremblements de terre, tsunamis, irrptions volcaniques, sécheresses, glissements de terrain), humaine (par ex. un déversement d'hydrocarbures) ou technologique (par ex. La défaillance d'une infrastructure). Ce ne sont pas des impacts (ou catastrophes) en eux-mêmes mais ils sont susceptibles de les provoquer.

*Études d'impact sur l'environnement (ÉIE)* : un processus servant à identifier et à gérer les répercussions du développement sur l'environnement, à évaluer les incidences éventuelles de l'environnement sur un développement, à savoir les impacts déclenchés par des risques et des processus de changement environnementaux, notamment le changement climatique. Dans ce document, les études d'impact sur l'environnement prennent en considération les questions socio-économiques, conformément à la définition du terme « environnement » susmentionnée.

*Rapport des études d'impact sur l'environnement (rapport ÉIE) ou déclaration d'impact sur l'environnement (DIE)* : un document détaillé qui décrit un projet de développement proposé ; les répercussions probables du développement sur les conditions environnementales et socio-économiques ; les répercussions probables de l'environnement sur le développement ; les conséquences et la signification de telles répercussions ; ainsi que des manières de modifier/atténuer et/ou gérer les différents aspects d'une activité de façon à éviter ou diminuer les effets négatifs et accroître ceux qui sont positifs.

*Étude des impacts environnementaux et sociaux (EIES)* : Un processus visant à prédire et évaluer les incidences potentielles environnementales et socioéconomiques d'un projet proposé, en étudiant des alternatives et en concevant des mesures d'atténuation, de gestion et de suivi appropriées. Aux fins du présent document d'orientation, il est fait uniquement référence aux ÉIE, ce qui implique la prise en compte de questions socio-économiques.

*Exposition* : personnes, biens et/ou écosystèmes qui se trouvent dans des zones à risques et sont donc exposés à des pertes, perturbations, dommages ou dégradation.

*Impact* : un changement négatif or positif qui est le résultat d'une action, une activité ou un évènement. Fait référence à l'impact d'un projet, ainsi qu'aux impacts que l'environnement peut avoir sur un projet à cause d'un risque environnemental ou un processus de changement environnemental (y compris le changement climatique). Parmi les exemples de répercussions négatives, citons la dégradation de l'environnement, des décès, des blessures, des biens ou des structures endommagés et des troubles sociaux. Parmi les exemples d'effets positifs, citons la récupération et la restauration environnementales, une sécurité alimentaire accrue, des améliorations des constructions ou infrastructures et une augmentation des possibilités d'emplois locaux.

*Accord multilatéral environnemental* : un traité, protocole, une convention ou tout autre instrument exécutoire en matière d'environnement entre trois états ou plus.

*Politique* : Le déroulement général d'une action ou une orientation générale qu'un gouvernement suit ou suivra et qui oriente les prises de décision.

*Professionnel* : un participant à un processus d'Évaluation stratégique environnementale, par exemple, un agent du gouvernement, un consultant, un expert scientifique ou technique, un membre d'une communauté ou une partie prenante.

*Plan* : une stratégie ou conception résolument tournée vers l'avenir, souvent assortie de priorités, des options et des mesures coordonnées, qui servent à élaborer et mettre en œuvre une politique.

*Programme* : un agenda ou calendrier d'engagements organisé et cohérent, des propositions, instrument et/ou activités qui développent et mettent en œuvre une politique.

*Résilience/résilient* : la capacité d'une communauté ou d'un système (humain ou environnemental) à subvenir à ses besoins ; la capacité à réagir et de se remettre d'événements et de perturbations extrêmes ; et à utiliser les événements et les perturbations extrêmes comme une occasion de renouveau et de transformation positive.

*Risque* : une mesure des conséquences et probabilités d'un impact. Les risques naissent de l'interaction entre des phénomènes environnementaux et la vulnérabilité.

*Partie prenante* : toute personne, organisation, institution ou activité professionnelle ayant des intérêts ou étant affectées par, une politique, un plan ou/et programme proposé(s). Cela inclut les membres des communautés locales et les propriétaires coutumiers des terres/ressources.

*Évaluation stratégique environnementale* : un processus d'étude du plus haut niveau qui peut être utilisé de trois manières principales : (1) pour préparer un développement stratégique ou un plan d'utilisation des ressources pour une zone terrestre et/ou marine ; (2) pour examiner les impacts potentiels sur l'environnement qui pourraient découler de, ou avoir un impact sur la mise en œuvre des politiques, plans et programmes gouvernementaux ; et (3) pour évaluer les différents types ou classes de projets de développement afin de pouvoir élaborer des politiques de gestion environnementale générales ou des lignes directrices de conception pour les classes/types de développement.

*Vulnérabilité* : la sensibilité aux dommages et pertes d'un développement, d'une communauté ou d'un écosystème engendrés par un phénomène naturel dangereux ou une perturbation.

## 1.0 INTRODUCTION

Depuis le début des années 1990, le Secrétariat du programme de la région pacifique (le PROE) encourage l'utilisation de processus d'évaluation et de planification environnementales auprès de ses états membres et territoires. L'approche du PROE en matière d'évaluation et de planification environnementales fait partie d'un programme global visant à améliorer la gestion environnementale et à soutenir le développement durable. Le PROE a été orienté par des accords environnementaux multilatéraux (AME) et internationaux, les besoins de ses membres, les conseils de ses collaborateurs, bailleurs de fonds et partenaires régionaux, ainsi que l'économie verte, l'adaptation au changement climatique et les questions de gestion des risques de catastrophe ; ces deux derniers points étant les problèmes de développement durable les plus importants pour la région océanienne.

Pour accompagner ses membres, le PROE a élaboré et publié en 2016 un document d'orientation sur l'étude des impacts environnementaux intitulé « Renforcer les études d'impact sur l'environnement (ÉIE) – Lignes directrices pour les Pays et territoires du Pacifique insulaire »<sup>1</sup>. Outre fournir des orientations complètes pour l'application d'une étude d'impact sur l'environnement (ÉIE) à l'échelle d'un projet, ce document met en exergue d'autres processus d'évaluation de l'impact sur l'environnement. L'un de ces processus correspond aux évaluations stratégiques de l'environnement (ÉSE) qui peut s'appliquer à des processus de plus haut niveau, tels que les politiques, plans et programmes visant à faciliter l'intégration des considérations environnementales et sociales.

Promouvoir les études environnementales reste l'une des priorités essentielles du PROE, conformément à la partie régionale 4, objectif 4.1 du Plan stratégique 2017/2026 (plan stratégique) du programme régional océanien de l'environnement. En conséquence, ce document « Renforcer les études d'impact sur l'environnement (ÉIE) – Lignes directrices pour les Pays et territoires du Pacifique insulaire » a été préparé de manière à orienter l'application de ÉSE et à aider à la planification et prise de décision en matière de politique environnementale.

### 1.1 OBJET

Ces lignes directrices sont destinées à aider les autorités dans les pays et territoires du Pacifique insulaire à comprendre en quoi consiste une évaluation stratégique environnementale, les avantages

---

<sup>1</sup> [Renforcer les études d'impact sur l'environnement \(ÉIE\) – Lignes directrices pour les Pays et territoires du Pacifique insulaire](#)

qu'il y a à l'utiliser ainsi que comment et quand l'appliquer pour garantir l'intégration des questions environnementales et sociales dans les politiques, plans, programmes et projets.

## 1.2 STRUCTURE DES LIGNES DIRECTRICES

Les lignes directrices sont décrites dans les sections suivantes :

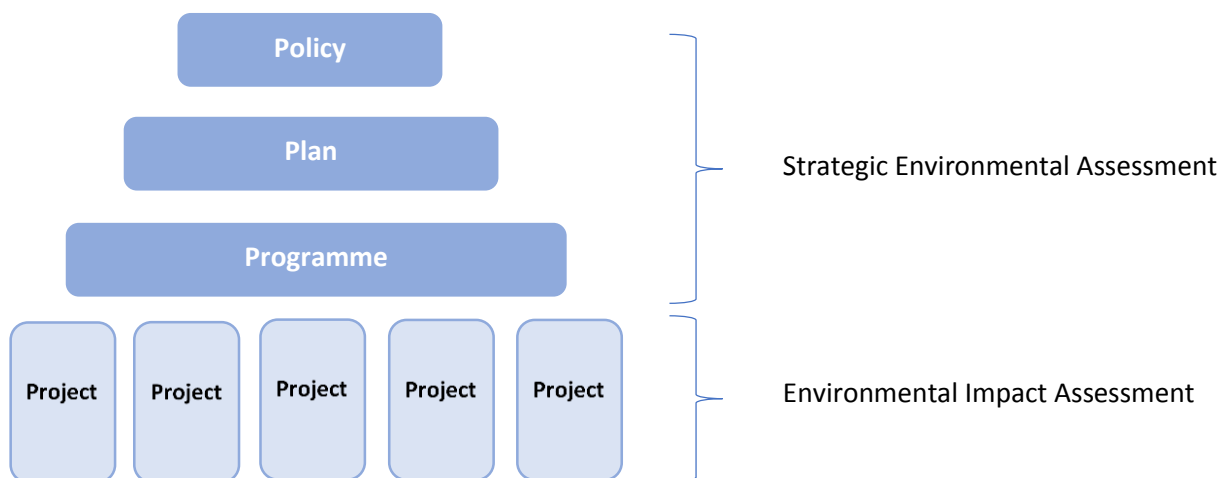
- **Section 2** – présentation d'une évaluation stratégique environnementale, avec sa description, la manière dont elle a été développée, les avantages à l'utiliser et qui en sont les bénéficiaires.
- **Section 3** – introduction du processus d'ÉSE, identification des objectifs, critères de performance clés et questions et recommandations à prendre en compte pour des ÉSE efficaces en Océanie. Elle met également en avant l'importance de l'engagement des parties prenantes.
- **Section 4** – cette partie se concentre sur la première étape nécessaire à la réalisation d'une ÉSE, en particulier la manière d'analyser les politiques, plans et programmes pour déterminer si une ÉSE doit être effectuée, puis sur la façon de développer un cadre d'une ÉSE et de préparer un plan visant à impliquer les parties prenantes.
- **Section 5** – elle décrit le processus d'identification des répercussions environnementales et socio-économiques potentielles, en évaluant leurs risques et en envisageant des manières de les éviter, les atténuer, et comment des solutions peuvent être optimisées.
- **Section 6** – elle traite de l'importance d'une prise de décision transparente en démontrant comment les résultats d'une ÉSE sont pris en compte lors de la phase de finalisation des politiques, plans et programmes.
- **Section 7** – elle introduit les outils qui aident à la compréhension et à la mise en œuvre d'une ÉSE.

## 2.0 PRESENTATION D'UNE ÉVALUATION STRATEGIQUE ENVIRONNEMENTALE

### 2.1 QU'EST-CE QU'UNE ÉVALUATION STRATEGIQUE ENVIRONNEMENTALE ?

L'évaluation stratégique environnementale (ÉSE) est un moyen d'analyser systématiquement les impacts environnementaux et socio-économiques des politiques, plans et programmes (PPP) afin de garantir l'optimisation des chances, l'atténuation des risques et d'envisager des alternatives aux premiers stades du développement des PPP. Une ÉSE permet d'intégrer des facteurs environnementaux et socio-économiques dans les initiatives PPP, de promouvoir la collaboration et l'engagement des Parties prenantes très tôt et de manière continue au cours du développement du cycle de façon à permettre la prise de décisions stratégiques.

Une ÉSE a de nombreux points communs avec une ÉIE, car elles sont toutes les deux utilisées comme moyens d'évaluation et d'atténuation des effets potentiels d'une proposition. Cependant, l'ÉIE est spécifiquement lié à un projet, tandis qu'une ÉSE se fait généralement à un stade plus précoce, pendant l'élaboration des politiques, plans et programmes, comme cela est illustré à la Figure 1.



**Figure 1 : Les outils d'évaluation environnementale appliqués à différents niveaux et échelles en matière de politique, plan, programme et développement de projet**

Dans la mesure où une ÉSE est appliquée à un stade plus précoce qu'une ÉIE, il y a plus de chances qu'elle ait une influence sur les résultats environnementaux et socio-économiques en intégrant ces considérations aux PPP avant leur mise en œuvre. Ce processus permet d'identifier et de favoriser des résultats environnementaux et socio-économiques positifs, et peut permettre d'éviter totalement des répercussions négatives importantes. Par exemple, en menant une ÉSE, il est possible d'avoir une influence sur l'emplacement d'un projet, c'est à dire en l'orientant vers des zones moins sensibles, au

lieu d'essayer de réduire les incidences sur un endroit spécifique une fois qu'une proposition de projet a été soumise.

Pour autant, mener une ÉSE n'exclut pas le besoin de faire une ÉIE. Ces études ne sont pas mutuellement exclusives et il existe un grand nombre d'avantages à appliquer les deux outils à différents stades du processus de développement afin d'optimiser les résultats environnementaux et socio-économiques. Cela est lié au fait que le niveau de détails et de certitude augmente au fur et à mesure que les politiques sont traduites en plans, puis en programmes avant de devenir des projets. Une ÉSE est un outil très utile pour influencer le développement des PPP et veiller à ce que des questions environnementales et socio-économiques soient traitées avant la conception de nouveaux projets. Cela peut réduire les efforts nécessaires à la préparation d'une ÉIE pour un projet, mais n'enlève en rien le besoin de mener entièrement une ÉIE. Une ÉIE est en effet probablement nécessaire pour traiter les risques résiduels qui n'ont pas pu être atténués lors de la préparation d'une ÉSE.

Par exemple, une ÉSE peut créer un contexte de développement durable et résilient pour une ÉIE en identifiant les formes de développement qui sont d'un point de vue environnemental et social fiables et adéquates, en détectant des lieux où des développements sont ou ne sont pas autorisés, en précisant les types et les caractéristiques de développement souhaités et en identifiant des mesures générales de gestion environnementale qu'il convient de suivre. Une ÉIE peut ensuite être effectuée pour évaluer si des projets sont développés de manière durable dans ce cadre, c'est-à-dire les types de projets sont-ils appropriés, sont-ils au bon endroit et leurs incidences éventuelles entrent-elles dans les limites d'un changement acceptable ?

Par exemple, une ÉSE d'un plan de développement touristique peut se traduire par des principes et normes d'orientation permettant d'éviter les répercussions du changement climatique et des catastrophes naturelles sur les développements en bord de mer, et aider le secteur du tourisme à identifier des problèmes cruciaux qui doivent être pris en compte lors d'un processus d'ÉIE/EIES pour un nouveau complexe hôtelier, tels que prélèvement des eaux souterraines, gestion et production de déchets liquides/solides, hausse des arrivées touristiques et impacts associés sur les communautés villageoises, recul approprié des constructions et infrastructures.

## 2.2 COMMENT UTILISER UNE ÉSE ?

Une ÉSE est un processus qui peut être utilisé de trois manières principales :

1. préparer un développement stratégique ou un plan d'utilisation des ressources pour une zone terrestre et/ou marine ;

2. examiner les potentiels impacts environnementaux qui pourraient découler de, ou avoir un impact sur, la mise en œuvre des PPP gouvernementaux ; et
3. évaluer les différents types ou classes de projets de développement afin de pouvoir élaborer des politiques de gestion environnementale générales ou des lignes directrices de conception pour les classes/types de développement.

Par exemple, une ÉSE peut inclure le développement d'un plan de gestion des ressources en eau pour un bassin versant ou une nappe, afin d'aider à un usage durable et à la protection de l'eau ; la préparation d'un plan de développement agricole pour l'ensemble d'une île, avec pour objectif d'accroître la sécurité alimentaire locale ; ou le développement d'un plan d'espace maritime qui est établi sur des décisions documentées et coordonnées quant à la façon d'utiliser diverses ressources marines de manière durable, dans une zone définie.

**Exemple : Mettre en place une démarche intégrée « du massif au récif » pour améliorer les services écosystémiques et soutenir les moyens d'existence dans les états fédérés de Micronésie.**

La démarche « du massif au récif » est une approche écosystémique de la gestion de l'utilisation des sols et de la conservation de la diversité biologique qui se concentre sur les écosystèmes terrestres, aquatiques, estuariens et côtiers ainsi que les liens entre eux. Par le biais de cette démarche, le gouvernement des États fédérés de Micronésie vise à améliorer la durabilité des ressources naturelles et la conservation de la diversité biologique en comprenant et favorisant des pratiques d'utilisation pérennes des terres et en renforçant les capacités de gestion. Cette initiative est toujours en cours.

L'évaluation stratégique environnementale intégrée dans la province du Nord du Sri Lanka, menée par l'autorité nationale centrale dédiée à l'environnement en 2009-2014, est un autre exemple de ce type d'application d'une ÉSE. D'autres informations sur cette ÉSE sont disponibles à l'annexe 1.

Une ÉSE peut également être utilisée pour évaluer les éventuelles conséquences environnementales et socio-économiques de divers politiques, plans et programmes, dont les thèmes peuvent aller de problèmes concernant le développement urbain et rural, la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique à l'extraction de ressources minérales.

**Exemple : Évaluation stratégique environnementale du Plan directeur de Neiafu (Vava'u, Tonga)**

Cette ÉSE a été mise en place par le PROE afin d'examiner les répercussions environnementales éventuelles du Plan directeur de Neiafu. Il s'agissait d'étudier le plan et ses liens avec des initiatives politiques plus larges pour Vava'u et les îles Tonga dans leur ensemble. Les éléments du plan ont été examinés de manière large afin d'identifier les implications environnementales déterminantes et d'étudier de quelle manière ces incidences ont été réparties entre les environnements biophysiques et sociaux. Les résultats et les recommandations issus de cette ÉSE ont été ensuite introduits dans le processus de développement.

D'autres informations sur cette ÉSE sont disponibles à l'annexe 1.

De plus, une ÉSE peut inclure une large étude des types/classes de développement, qu'ils s'agissent de projets touristiques, de carrières, de production d'énergie, de routes côtières et de lotissements résidentiels côtiers. Utilisées de cette façon, ces évaluations aident à mettre en place des principes directeurs et des normes pour des développements durables et résilients, en évitant les impacts cumulatifs indésirables.

**Exemple : Évaluation environnementale stratégique du plan de développement du Tourisme, Fidji**

En 2003, le Fonds mondial pour la nature - Programme du Pacifique Sud a effectué une ÉSE du plan de développement touristique aux îles Fidji, qui demandait un changement radical dans la croissance du tourisme afin de compenser les pertes de l'industrie sucrière. L'ÉSE examinait les possibles impacts environnementaux et sociaux de ce plan en le comparant aux références de base actuelles d'ordre environnemental, social et économique et les tendances possibles dans le cadre du plan de développement du tourisme par rapport aux objectifs de durabilité. Cette étude a permis d'évaluer si un plan de développement touristique était durable ou non.

Un autre exemple est l'évaluation stratégique environnementale du secteur hydroélectrique au Myanmar, qui a été menée par le ministère de l'électricité et de l'énergie et le ministère des Ressources naturelles et de la conservation environnementale avec le soutien du gouvernement australien et de International Finance Corporation D'autres informations sur cette ÉSE sont disponibles à l'annexe 1.

## 2.3 ORIGINE DES ÉSE

Même si les ÉSE sont relativement nouvelles dans certaines régions/certains pays, elles ont été initialement conçues à la fin des années 1960 par les États-Unis dans le cadre de la loi américaine National Environmental Policy Act de 1969. Depuis lors, de nombreuses initiatives internationales ont adhéré à l'idée qu'il fallait envisager les incidences environnementales à un niveau plus stratégique



que ne le permettait une ÉIE. Les étapes clés dans le développement et la mise en œuvre d'une ÉSE sont résumées ci-après :

- 1969 La loi américaine National Environmental Policy Act (NEPA) de 1969 est votée par le congrès des États-Unis et exige de toutes les agences et tous les ministères du gouvernement fédéral des États-Unis qu'ils tiennent compte et évaluent les répercussions environnementales des propositions pour des lois et autres projets majeurs.
- 1978 Le Conseil américain pour la qualité environnementale (USCEQ) édicte des règlements pour la NEPA qui s'appliquent à l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et aux exigences spécifiques pour les évaluations programmatiques
- 1989 La Banque mondiale adopte une directive interne (O.D. 4.00) sur les ÉIE qui permet de se préparer à des évaluations sectorielles et régionales
- 1990 La Communauté économique européenne publie la première proposition pour une directive sur les politiques, plans et programmes d'évaluation environnementale.
- 1991 La Convention de l'UNECE sur les ÉIE dans un contexte transfrontalier promeut l'application des EE pour les politiques, plans et programmes
- 1991 Le Comité d'aide au développement de l'OCDE adopte un ensemble de principes qui demandent des dispositions spécifiques pour analyser et suivre les répercussions environnementales de l'aide au programme
- 1995 Le PNUD introduit l'aperçu environnemental comme outil de planification
- 1997 Le Conseil de l'Union européenne adopte une proposition pour une directive du conseil sur l'évaluation des effets de certains plans et programmes sur l'environnement.
- 2001 L'UNECE publie un projet de protocole sur l'évaluation stratégique environnementale s'appliquant aux politiques, plans et programmes
- 2001 Le Conseil de l'Union européenne adopte la directive 2001/42/CE le 27 juin sur l'évaluation des effets de certains plans et programmes sur l'environnement.
- 2016 Le PROE élabore et publie « Renforcer les études d'impact sur l'environnement (ÉIE) – Lignes directrices pour les Pays et territoires du Pacifique insulaire » qui souligne les avantages de l'utilisation d'une ÉSE

2017 Le PROE publie le plan stratégique 2017-2026, identifiant l'importance des outils d'évaluation environnementale, tels que la ÉSE dans la partie régionale 4, objectif 4.1.

À ce jour, il y a eu des ÉSE à quatre reprises en Océanie :

1996 Le PROE a mené une ÉSE de projets de développement qui avaient été proposés pour la ville de Neiafu, sur l'île de Vava'u, au Tonga, dans le cadre d'un programme de développement de Vava'u.

2001 Le PROE, Asia Pacific Applied Science Associates (Asia Pacific ASA) et Sea Australia ont effectué une ÉSE et ont évalué les impacts potentiels sur le rivage de déversements d'hydrocarbure provenant de l'épave du *Hoyo Maru*, un navire naufragé de la Seconde Guerre mondiale, dans le lagon des îles Chuuk des États fédérés de Micronésie.

2003 Le Fonds mondial pour la nature a mené une ÉIE du Plan de développement touristique des Fidji en collaboration avec le ministre du Tourisme.

2003 Le PROE a préparé une ÉIE sur le naufrage du USS Mississinewa, une épave d'un pétrolier militaire américain de la seconde guerre mondiale, pour déterminer les impacts environnementaux du déversement d'hydrocarbures.

En outre, le gouvernement des États fédérés de Micronésie a récemment commandé une ÉSE afin de documenter l'aménagement et la gestion intégrées du territoire et de la mer.

## 2.4 QUELS SONT LES AVANTAGES D'UNE ÉSE ?

Les avantages clés d'une ÉSE :

- Encourager l'intégration de facteurs environnementaux et socio-économiques dans les politiques, plans et programmes aux tous premiers stades de leur développement. Cela peut ensuite aider à établir un cadre de gouvernance pour un développement durable et résilient ;
- Ajouter une valeur au processus de prise de décision, en soulignant les principaux risques et occasions, en permettant d'optimiser ces dernières et d'éviter ou d'atténuer les premiers.
- Favoriser une gouvernance transparente en encourageant l'implication des citoyens dans l'élaboration et la planification des politiques.
- Donner rapidement l'alerte sur des effets cumulatifs et transfrontaliers ;
- Identifier des compromis entre des problématiques environnementales, économiques et sociales et accroître les chances de trouver des scénarios avantageux pour tous ;

- Définir une vision globale du développement environnemental et durable pour des zones terrestres/maritimes définies, des secteurs ou des thèmes économiques, qui à son tour détermine le contexte pour des ÉIE spécifiques aux projets et soutienne une prise de décision cohérente pour les projets de développement individuels ;
- Rassurer les agences de développement sur le fait que les Cadres environnementaux et sociaux ont été intégrés dans le processus de développement de PPP, et que les propositions spécifiques de projets ont été développées dans un cadre durable ;
- Réduire le temps et les efforts nécessaires à une ÉIE en traitant les risques les plus importants à un stade plus précoce.

Inversement, en n'utilisant pas une approche comme une ÉSE pendant le développement de PPP, il peut y avoir un risque de répercussions environnementales et socio-économiques imprévues et évitables lorsque sont mis en œuvre les PPP. Par exemple, il peut y avoir des développements dans des zones sensibles ou des répercussions sur des communautés vulnérables. Tandis que, si l'on utilise des ÉSE, cela permet d'identifier des lieux où des projets sont ou ne sont pas autorisés et cela peut être pris en compte dans la planification d'un développement. Ce qui peut ensuite faciliter le processus d'ÉIE en démontrant l'engagement et la prise en compte des points de vue des parties prenantes, préalables à l'obtention d'un permis social d'exploitation.

Une ÉSE est aussi de plus en plus importante pour fournir des références sociales et environnementales afin d'obtenir un financement de projet, attendu que de plus en plus d'institutions financières et d'agences de développement adoptent des initiatives de financement durables. Dans un tel contexte, une ÉSE peut être utilisée pour prouver qu'il existe un cadre durable en matière de développement et comment des projets particuliers répondent à ces critères.

## 2.5 QUI DOIT ENTREPRENDRE UNE ÉSE ?

Une ÉSE n'est pas obligatoire, il n'y a pas en Océanie de critères établis sur qui doit en mettre en place et qui doit être impliqué dans ce processus. Cependant, il peut y avoir des avantages importants pour un certain nombre de parties prenantes dans différentes circonstances.

**Organismes publics** - En raison de l'étendue de leurs responsabilités, il existe un grand nombre d'applications d'ÉSE pour les Organismes publics, notamment :

- pendant l'élaboration de stratégies, plans ou programmes nationaux/régionaux/locaux tels que des plans de réduction des risques de catastrophe et des plans d'adaptation au changement climatique ;
- pendant l'élaboration/la révision/le remaniement de politiques ;

- pour des initiatives sectorielles, telles que des stratégies/plans/programmes pour le développement de ressources énergétiques renouvelables ;
- Lors de la préparation de plans et de programmes pour le développement d'une infrastructure, telle que des routes, des ports et la gestion des déchets ;
- Comme outil pour soutenir les demandes d'assistance financière d'agences de développement et d'institutions financière qui nécessitent une démonstration de gouvernance environnementale et sociale efficace.

**Agences de développement** - En raison de l'importance croissante et de l'application des cadres environnementaux et sociaux par les agences de développement, une ÉSE est devenue de plus en plus précieuse comme mécanisme pour montrer comment les agences de développement apportent leur soutien. Une ÉSE peut servir à évaluer :

- Les stratégies et plans d'aide de donateurs pour les pays ;
- Un accord de partenariat avec d'autres agences de bailleurs de fonds ;
- Des politiques spécifiques à un secteur d'un donateur ; et
- Les programmes et installations d'assistance pour des infrastructures publiques-privées de bailleurs de fonds.

Les agences de développement cherchent également de plus en plus des preuves de planification stratégique environnementale et sociale dans les pays qui leur demandent de l'aide et une ÉSE est un outil utile pour démontrer cela.

**Le secteur privé** - Pour les promoteurs et l'industrie privée, une ÉSE peut soutenir leurs stratégies de développement. Par exemple, une société énergétique qui cherche des possibilités d'étendre ou de développer des technologies de nouvelle génération pourrait utiliser une ÉSE comme outil pour cartographier des zones d'intérêt et évaluer les répercussions environnementales et socio-économiques potentielles dans le but de développer des sites avec un meilleur accès aux ressources dont elle a besoin mais en réduisant les impacts sur l'environnement et les communautés.

Quelque soit la structure qui initie une ÉSE, mener à bien une telle évaluation nécessite une équipe de personnes pour gérer les différents aspects du projet, notamment en matière de gouvernance, d'implication des parties prenantes, de coordination des flux de travail et du développement d'études spécifiques pour remplir l'ÉSE. La collaboration avec d'autres parties prenantes pour obtenir un développement intégré et une prise de décision éclairée est également d'une grande importance. L'identification des parties prenantes pertinentes est une partie essentielle de la phase d'orientation d'une ÉSE et est étudiée plus en détail Section 4.2.4.

Dans la mesure où les ÉSE n'ont pas été beaucoup utilisées dans la région pacifique, il est probable que tout organisme souhaitant effectuer une telle évaluation aura besoin d'une expertise externe en la matière jusqu'à ce que les compétences en interne soient suffisamment développées. Il faudra probablement pour cela engager un consultant ÉSE qui aidera à effectuer l'évaluation et à préparer les rapports pertinents, et engager également des spécialistes indépendants dans le cadre d'un examen par les pairs des résultats du processus d'ÉSE.

## 3.0 L'ÉVALUATION STRATEGIQUE ENVIRONNEMENTALE DANS LA PRATIQUE

Après avoir présenté une ÉSE dans les sections 1 et 2, cette partie commence à expliquer le processus pour effectuer une ÉSE. Elle définit les objectifs, les critères de performance clés et le processus ÉSE, dont de plus amples détails pour chaque étape sont décrits Section 4.7.

### 3.1 OBJECTIFS

Une ÉSE contient trois objectifs clés :

- Encourager l'intégration des facteurs environnementaux et socio-économiques dans les PPP, en mettant en place un cadre durable pour de futurs développements ;
- Apporter une valeur ajoutée à la prise de décision, en identifiant les risques et les possibilités afin d'éviter ou de réduire les risques et d'optimiser les possibilités ;
- Créer une culture stratégique dans les prises de décision, promouvoir la collaboration et la coopération, qui aide à une meilleure compréhension des valeurs et à trouver des moyens d'éviter des conflits.

### 3.2 CRITERES DE PERFORMANCE CLES

Conformément aux critères de performance pour effectuer une ÉSE de bonne qualité, mis en place par l'Association internationale pour les évaluations d'impact (IAIA), une ÉSE doit :

- Établir des objectifs, des buts et des cibles des PPP clairs ;
- Être intégrée à une politique et des structures de planification existantes ;
- Être flexible, itérative et personnalisée en fonction du contexte ;
- Analyser les effets potentiels et les risques des PPP proposés ainsi que ses alternatives par rapport au cadre des objectifs, principes et critères de durabilité ;
- Pouvoir justifier, selon des critères explicites, pourquoi l'on privilégie certaines options ou pourquoi l'on accepte des compromis importants ;
- Identifier des possibilités et contraintes environnementales et autres ;
- Traiter les relations et les compromis entre les facteurs environnementaux, sociaux et économiques ;
- Impliquer les parties prenante et encourager la participation du public ;
- Inclure un système d'assurance qualité efficace, de préférence indépendant ;

- Être transparent durant tout le processus et transmettre les résultats ;
- Être rentable, éviter les chevauchements d'activités et encourager les synergies ;
- Encourager les révisions formelles du processus une fois achevé et suivre les résultats des PPP ; et
- Fournir des possibilités de renforcer les capacités tant pour sa mise en œuvre que pour son utilisation.

### 3.3 CONSIDERATIONS ET RECOMMANDATIONS POUR UNE ÉSE EFFICACE

Depuis leur création, les ÉSE ont été largement utilisées dans le monde et en premier lieu dans des pays qui ont mis en place une législation exigeant son usage. À travers ces lois et en utilisant une ÉSE, il a été possible de développer un grand nombre d'expériences et d'en retirer des leçons. À partir de ces expériences, il est recommandée de porter un regard attentif sur les aspects suivants dans le cadre de la mise en œuvre d'une ÉSE en Océanie.

**L'importance de l'intégration** - l'intégration des processus d'élaboration d'ÉSE et de PPP permet d'intégrer les facteurs environnementaux et socio-économiques aux PPP. Le risque en menant les deux processus séparément et sans suivre l'ordre de l'un et de l'autre est que les PPP continueront d'être développés sans connaître les problèmes/risques/possibilités environnementaux et socio-économiques pertinents. Il sera en conséquence moins probable que l'on atténue les risques ou optimise suffisamment les possibilités.

**Adoption précoce d'une ÉSE** - Il est possible de tirer de plus grands avantages d'une ÉSE en la démarrant tôt dans le processus de développement des PPP car une telle évaluation peut servir à influencer les décisions pour les PPP. Le risque en démarrant tardivement une ÉSE est que les résultats de l'étude seront présentés trop tard pour pouvoir faire des modifications dans les PPP.

**Construire la bonne équipe ÉSE** - Il est important d'avoir le bon mélange d'expérience et de compétences dans l'équipe ÉSE. L'équipe doit avoir une connaissance collective des techniques de ÉSE, des PPP et du contexte législatif/de planification au sens large ainsi que de la zone géographique. Si l'intervention de consultants externes est conseillée dans certains cas, il convient de prendre en compte l'importance de créer des compétences internes pour de futures ÉSE. Une approche collaborative peut se révéler utile tandis que les capacités internes en ÉSE se développent.

**Une implication précoce et ouverte des parties prenantes** - En impliquant tôt dans le processus des parties prenantes, cela permet à l'équipe de développement du PPP et à l'équipe ÉSE de recueillir leurs réflexions qui contribueront à façonner les PPP et ÉSE. Un engagement précoce, authentique, améliore la transparence et la compréhension des parties prenantes et peut renforcer le soutien, en évitant des conflits inutiles à la dernière étape du processus ÉSE, et faciliter le processus de collecte d'informations de l'équipe ÉSE.

**L'appui des principaux décideurs** - Afin de permettre à une ÉSE d'influencer des changements, il est important que le processus de l'évaluation reçoive l'appui des principaux décideurs. S'il n'y a pas ce soutien,

il est peu probable que les PPP soient modifiés sur la base des résultats d'une ÉSE. Non seulement ce serait une occasion manquée, mais également une source de frustration et potentiellement un manque de participation des parties prenantes au processus ÉSE. Le résultat serait une ÉSE qui ne reflète pas les opinions des parties prenantes.

**Collaboration** - Pour être efficaces, les ÉSE doivent se constituer de manière collaborative. Il faut au minimum que l'équipe de développement des PPP et l'équipe ÉSE collaborent. Cela garantira que l'équipe ÉSE comprend les PPP et les résultats probables de sa mise en œuvre et que l'équipe de développement des PPP peut recevoir des informations de l'équipe ÉSE et introduire ses résultats dans le PPP avant de le finaliser et de l'appliquer.

**Alternatives réalistes** – Pour prendre en compte d'autres solutions, il faut qu'elles soient réalistes et identifiées tôt dans les processus de PPP et ÉSE. Cela permettra un développement itératif d'alternatives en réponse à l'évaluation des impacts environnementales et socio-économiques avant de choisir l'option préférée. Il y a rétrospectivement peu d'intérêt à identifier des solutions non réalistes ou viables pour justifier la sélection de l'option préférée.

**Intégrer les problèmes socio-économiques** - En Océanie, il y a de nombreuses propriétés terriennes coutumières et des liens directs entre les moyens d'existence des communautés, le mode de vie de subsistance, les conditions des ressources naturelles et le développement durable, il est donc essentiel que les ÉSE traitent des questions socio-économiques avec les questions environnementales.

**Changement climatique** – Lorsqu'il faut déterminer la situation présente de l'environnement, il est également important de prévoir son état s'il n'y a pas de PPP proposés. Il s'agit là d'une occasion essentielle de créer une réflexion sur le changement climatique dans l'ÉSE, de façon à ce qu'elle puisse ainsi influencer et apporter des preuves pour les PPP proposés.

**Archive centralisée pour les données** – La disponibilité (ou le manque) de données/informations de base suffisantes est une préoccupation commune lors de la préparation d'une ÉSE, sensiblement de la même manière que cela a été le cas pour une ÉIE en Océanie. Il convient donc de prendre en considération le développement et l'utilisation d'une archive centralisée afin d'avoir des références complètes d'informations.

**Prise de décision transparente** – Au moment de décider si les résultats de l'ÉSE et les contributions des parties prenantes doivent être traités et de quelle manière, il convient d'adopter une démarche transparente. Expliquer les raisons d'une démarche dans le rapport ÉSE et/ou une déclaration postérieure dans les PPP montrera comment les opinions/préoccupations/suggestions des parties prenantes ont été prises en compte et intégrées et permettra une meilleure compréhension des résultats du processus de développement des PPP.

### 3.4 IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

L'engagement des parties prenantes est une des composantes clés d'une ÉSE et cela implique une consultation des agences gouvernementales, des industries, des organisations non gouvernementales



pertinentes et des membres du public/de la communauté locale à chaque étape du processus d'une ÉSE. Afin de garantir un niveau d'implication approprié, il est avantageux de préparer un plan d'engagement des parties prenantes très en amont dans le processus d'ÉSE, qui identifie les parties appropriées, les problématiques qui devraient les intéresser et qui décrit les délais et les mécanismes proposés pour s'engager.

Dans la région pacifique, il y a de nombreuses propriétés terriennes coutumières et des liens directs entre les moyens d'existence des communautés, le mode de vie de subsistance, les conditions des ressources naturelles et le développement durable. Il est donc essentiel d'impliquer des acteurs d'une manière significative afin de promouvoir la responsabilité sociale et de réduire d'éventuels futurs conflits.

La nature et la fréquence des engagements des parties prenantes doivent refléter l'échelle et la complexité des PPP proposés ainsi que le niveau des incidences potentielles sur les conditions environnementales et socio-économiques. L'objectif est de :

- Être transparent dans la prise de décision ;
- Garantir une compréhension globale des conditions de base, notamment les préoccupations et valeurs essentielles des communautés ;
- Comprendre les impacts environnementaux et socio-économiques potentiels à un stade précoce du processus d'ÉSE puis les tester à nouveau ultérieurement avec les parties prenantes, après une analyse complémentaire ;
- Obtenir un retour d'expériences sur les options/alternatives et comprendre les compromis possibles ;
- Construire et maintenir des relations constructives entre toutes les parties ;
- Améliorer la compréhension et éviter des controverses et des délais inutiles dans le processus de prise de décision en raison d'une opposition du public liée à un manque d'engagement et de compréhension.

Une bonne ÉSE facilitera un débat et des discussions constructifs parmi les parties prenantes, en commençant tôt dans le processus de l'ÉSE et ensuite lors de chaque étape de ce dernier, comme illustré à la Figure 2 (Section 3.4). Au cours de ces activités visant à impliquer les parties prenantes, il est important de stimuler la participation, d'écouter, d'enregistrer les opinions et de démontrer comment elles ont été prises en compte dans les processus de prise de décision.

Il est également important de continuer à communiquer une fois l'ÉSE achevée, pendant la phase de mise en œuvre des PPP. Cela aidera à comprendre si des PPP ont eu des incidences imprévus en plus de celles qui avaient été anticipées.

Les principales possibilités d’impliquer des parties prenantes sont identifiées pour chaque étape du processus ÉSE à la Section 4.7 ci-après.

### 3.4 PROCESSUS ÉSE

Au cours des dix dernières années, l’utilisation d’ÉSE a évolué, l’outil a été adapté et appliqué à différentes fins dans diverses parties du monde. Dans le cadre du Pacifique, le processus de base des ÉSE peut être défini de la sorte :

Étape ÉSE	Description	Section
Vérification préliminaire	Détermine si une ÉSE doit être effectuée	4.1
Orientation	Identifier les principaux problèmes à traiter et les limites d’une ÉSE	4.2
Évaluation des impacts	Collecte de données de référence et évaluation des impacts potentiels du PPP et tout autre alternative viable	5.1-5.2
Atténuation	Approche sur la façon de réduire des risques importants et d’optimiser des possibilités	5.3
Suivi	Description du plan proposé pour le suivi des résultats de la mise en œuvre des PPP proposés	5.4
Rapports	Préparation du rapport ÉSE décrivant les conclusions de l’évaluation des PPP	5.5
Examen de la qualité	Analyse d’un rapport ÉSE à des fins d’assurance qualité	5.6
Prendre des décisions	Décider de la manière de traiter les conclusions du processus ÉSE	7.0

L’implication des parties prenantes est menée à chaque étape d’une ÉSE

Ce processus, tel qu’il est illustré Figure 2 ci-après, n’est pas toujours linéaire. Cela reflète la nature du développement du PPP, tandis que des propositions et des alternatives possibles sont développées,

évaluées puis affinées/modifiées afin de répondre aux conclusions des évaluations des impacts et des contributions des parties prenantes. En conséquence, ce processus général d'ÉSE doit être conçu pour répondre aux besoins de chaque projet.

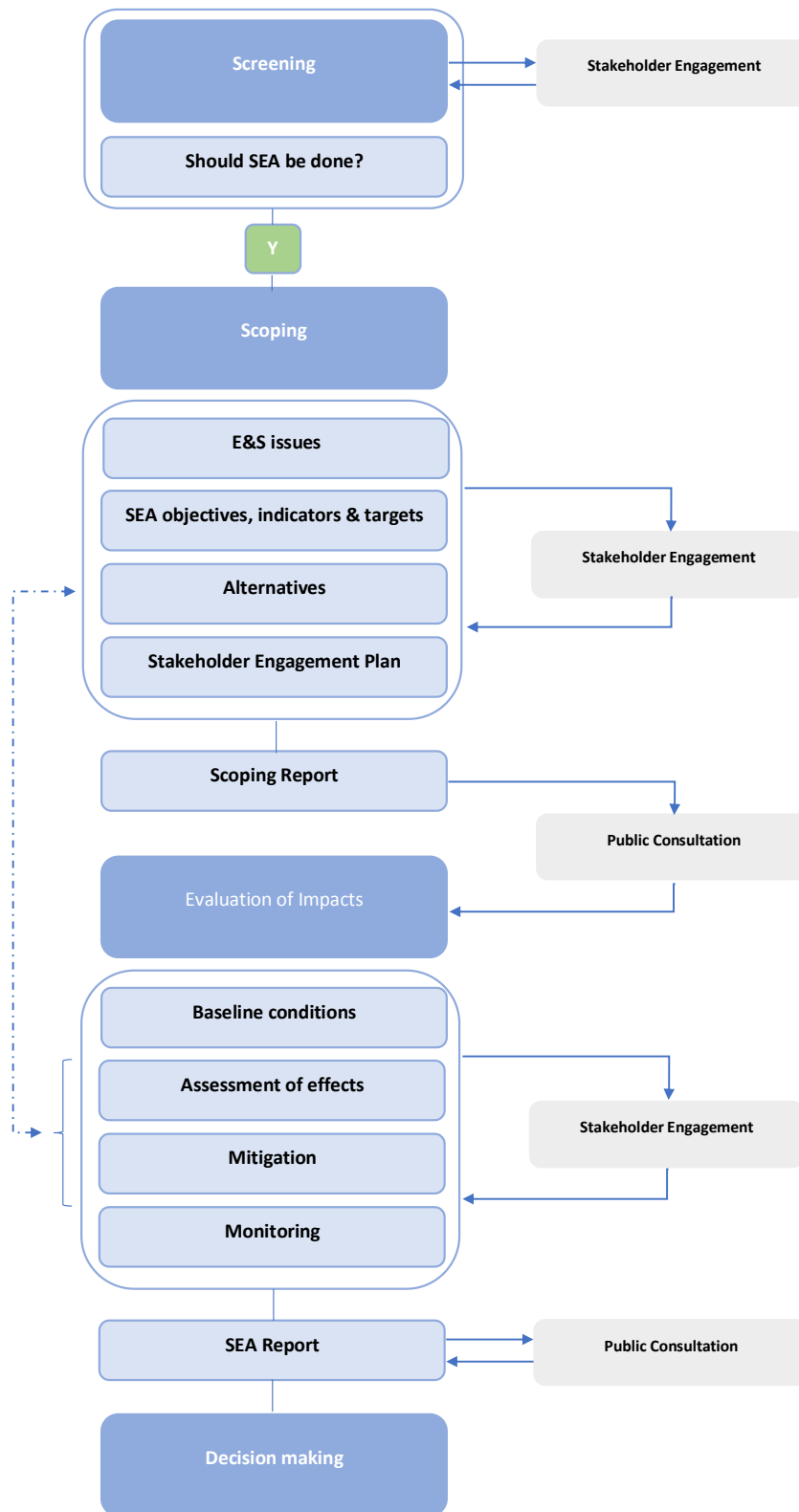


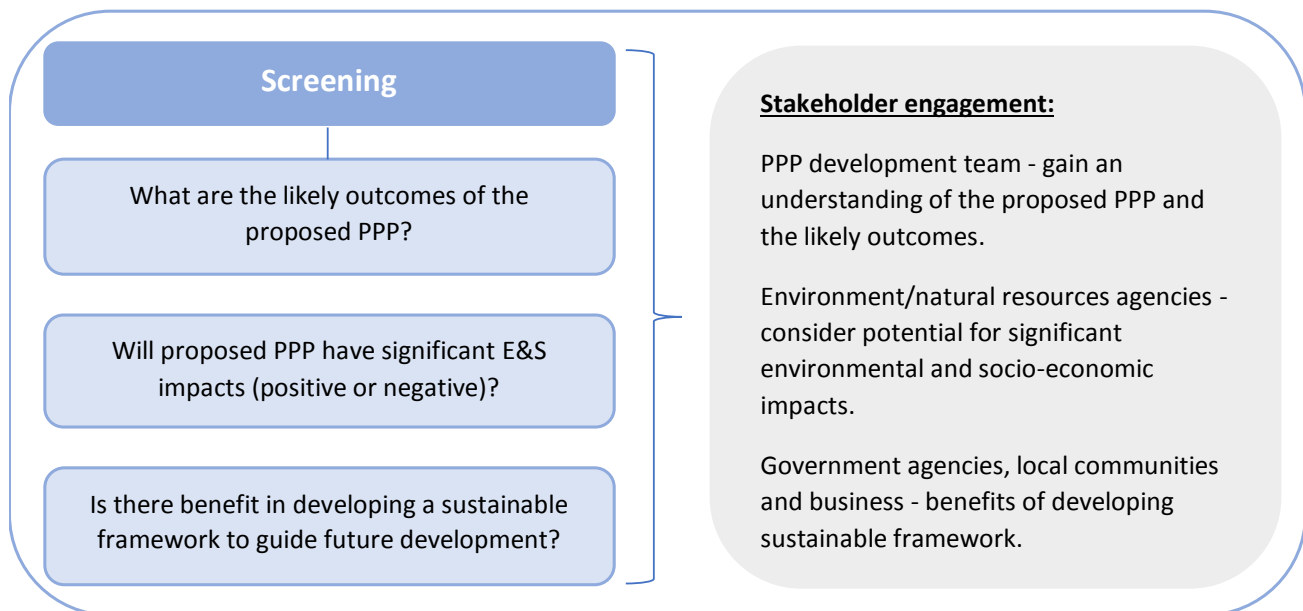
Figure 2 : Vue d'ensemble de la procédure de l'ÉSE

## 4.0 VERIFICATION PRELIMINAIRE ET ORIENTATION

### 4.1 VERIFICATION PRELIMINAIRE

La phase de vérification préliminaire sert à déterminer si une ÉSE doit être entreprise. Dans de nombreux pays, une ÉSE répond à une exigence légale et le processus de vérification préliminaire se concentre alors sur le soutien à apporter aux parties prenantes afin de déterminer si leurs PPP sont représentés dans la législation. Cependant, attendu qu'il y a peu de lois en matière d'ÉSE dans les pays et territoires du Pacifique insulaire, il n'y a pas de mesures à caractère obligatoire pour les entreprendre ni de mesures d'orientation sur la manière d'initier une ÉSE. Il est donc important de rechercher des occasions d'initier une ÉSE lors des cycles de développement et de prise de décision des PPP en se demandant si des PPP proposés sont susceptibles d'avoir des répercussions environnementales et/ou socio-économiques importantes.

La figure 3 ci-après illustre les principales questions qu'il convient de prendre en compte lors du processus de vérification préliminaire. Elle souligne également l'importance d'obtenir l'implication des parties prenantes afin d'avoir les informations appropriées et de prendre des décisions éclairées quant au choix de faire ou non une ÉSE.



**Figure 3 : Processus de vérification préliminaire**

Il est décrit plus en détail Sections 4.1.1. et 4.1.3.

---

#### 4.1.1 QUELS SONT LES RESULTATS PROBABLES DE LA POLITIQUE, DU PLAN OU DU PROGRAMME ?

Afin d'examiner les répercussions environnementales et socio-économiques des PPP proposés, il est tout d'abord nécessaire d'identifier les résultats probables de la mise en œuvre des PPP proposés. Ces résultats peuvent être :

**Des changements physiques** – les PPP peuvent se traduire par des modifications physiques, telles qu'un développement d'infrastructure (routes, installations de traitement des eaux, traitement des eaux usées, aéroports, barrières côtières).

**Des changements comportementaux** - Au même titre que les changements physiques, les PPP peuvent entraîner des changements de comportement des communautés, des entreprises et des agences gouvernementales. Par exemple :

**Communautés** - changement dans les modes d'établissement, modes de transport, la consommation énergétique

**Entreprises** – intensification du développement, changement dans la gestion des déchets/du recyclage, la hausse/baisse de la production

**Gouvernement** – investissement accru dans les énergies renouvelables, amélioration des infrastructures de transmission d'électricité, approvisionnement éthique/durable.

À ce stade du processus d'une ÉSE, il est important de se concentrer sur les changements majeurs qui auront probablement lieu. Une consultation auprès de l'équipe de développement des PPP est la meilleure manière de le déterminer.

##### **Implication des parties prenantes**

Afin de bien comprendre le contenu des PPP proposés et les possibles résultats afférents à leur mise en œuvre, il est important que l'équipe de l'ÉSE collabore avec l'équipe chargée de développer les PPP au lieu de se fier uniquement à sa propre interprétation de la documentation associée aux PPP. Un tel échange permet à l'équipe de développement des PPP de donner plus de détails et à l'équipe chargée du ÉSE de poser des questions et demander des précisions.

Des travaux complémentaires seront entrepris lors de la phase d'analyse des effets(Section 5.2) afin de préparer une liste plus complète des résultats possibles.

---

#### 4.1.2 Y AURA-T-IL DES REPERCUSSIONS IMPORTANTES ?

Une fois que les principaux résultats du PPP ont été identifiés lors de la consultation auprès de l'équipe chargée de son développement, il est possible d'identifier les répercussions (positives et négatives) environnementales et socio-économiques.

Afin d'éviter toute confusion, les références à « l'environnement » dans l'évaluation stratégique environnementale couvre des aspects environnementaux (environnement naturel et physique, y compris les catastrophes naturelles et le changement climatique), sociaux (personnes, culture, patrimoine, esthétique, équipement) et économiques. Cette définition générale est particulièrement importante dans le contexte de la région pacifique, où il y a de nombreuses propriétés terriennes coutumières et des liens directs entre les moyens d'existence des communautés, le mode de vie de subsistance, les conditions des ressources naturelles et le développement durable.

Certaines questions communes qui pourraient être étudiées par le biais d'une ÉSE sont listées dans le tableau 1 ci-après.

**Tableau 1 : Exemples de questions environnementales, sociales et économiques qui pourraient être traitées dans une ÉSE**

Environnement*	Social	Économique
Les plantes, animaux, habitats et écosystèmes autochtones	La santé publique et le bien-être	Les moyens d'existence et l'emploi
Les plantes et animaux envahissants	Les communautés autochtones et les valeurs patrimoniales culturelles	Le financement et les revenus des secteurs privé/public
Les eaux souterraines, de surface et maritimes	Les services, équipements et infrastructures publics	L'extraction des ressources
Les ressources du sol et de la terre	La population	Le développement industriel
La qualité de l'air, la pollution et les déchets (liquides, solides, gazeux)	Les établissements humains dans les villages et le logement	La distribution des coûts et des bénéfices
Le changement climatique et la variabilité climatique	Le trafic et les transports	Les droits fonciers terrestres et maritimes
Les événements extrêmes, les dangers et catastrophes naturels	L'esthétique	Les marchés mondiaux (importations, exportations)
Les ressources génétiques	Les groupes vulnérables/désavantagés (genre, pauvreté, autochtones)	Les pratiques de commerce équitable

\*Comprend les problématiques environnementales biophysiques et les problèmes environnementaux provenant, ou étant liés à, des activités humaines, autrement dit résultant d'une interaction entre les humains et l'environnement.

À ce stade du processus d'une ÉSE, il est essentiel de se concentrer sur l'identification des possibilités et des risques environnementaux et socio-économiques importants à partir des PPP proposés. Ce processus peut être étayé par des outils tels que des listes de vérification contenant des critères établis ou des listes de questions afin de garantir l'application d'une démarche cohérente lors de la vérification préliminaire. Il n'en reste pas moins essentiel d'impliquer les parties prenantes.

À la fin de ce processus, il convient de prendre une décision quant à la nécessité d'entreprendre ou non une ÉSE. Il est important d'examiner les problèmes spécifiques à un pays, mais en général, il est opportun d'effectuer une ÉSE lorsque :

- Les PPP auront probablement des effets environnementaux ou socio-économiques, si l'on tient compte de leur ampleur, durée et étendue spatiale ;
- Il y a un degré élevé d'incertitude sur les effets potentiels des PPP, peut-être en raison de l'écart entre les données ou l'application d'une nouvelle technologie dont les effets ne sont pas bien compris ;
- Les PPP proposés seront probablement controversés ;
- Les effets cumulatifs seront probablement importants ;
- Il y aura probablement des effets transfrontaliers, c'est à dire qui pourront être ressentis dans des localités, des régions et/ou des pays voisins ;
- Il est probable qu'il y aura des incidences sur des récepteurs vulnérables, telles que des communautés pauvres ou des écosystèmes sensibles ;
- La qualité ou les ressources environnementales existantes sont proches des limites acceptables de changements. Par exemple, la qualité de l'eau peut déjà être dégradée ou les prélèvements d'eau des réserves aquifères ont déjà été attribués.
- Les PPP peuvent avoir des répercussions négatives sur une diversité biologique ou des ressources culturelles uniques ou de grande valeur ;
- Les zones touchées ont un statut de conservation/protection locale/régionale/internationale reconnu. Par exemple, les aires marines protégées ;
- Les PPP entraîneront probablement des changements importants en matière de comportements des personnes, des entreprises, des ONG ou des agences gouvernementales,



tels que des modèles d'établissements humains/occupations des terres, intensification du développement et hausse/baisse de la consommation d'énergie.

- Les PPP pourraient entraîner l'introduction de nouvelles espèces ou d'organismes génétiquement modifiés.

#### 4.1.3 Y A -T-IL DES AVANTAGES A DEVELOPPER UN CADRE DURABLE ?

Il y a aussi des possibilités d'utiliser une ÉSE de manière plus proactive, plutôt qu'en réponse au développement des PPP. Une ÉSE peut servir à élaborer un cadre durable pour orienter de futurs développements. Comme indiqué à la Section 2.2, une ÉSE peut inclure le développement d'un plan de gestion des ressources en eau pour un bassin versant ou une nappe, afin d'encourager un usage durable et la protection de l'eau ; la préparation d'un plan de développement agricole pour l'ensemble d'une île, avec pour objectif d'accroître la sécurité alimentaire locale ; ou le développement d'un plan d'espace maritime qui est établi sur des décisions documentées et coordonnées quant à la façon d'utiliser diverses ressources marines de manière durable, dans une zone définie.

##### **Implication des parties prenantes**

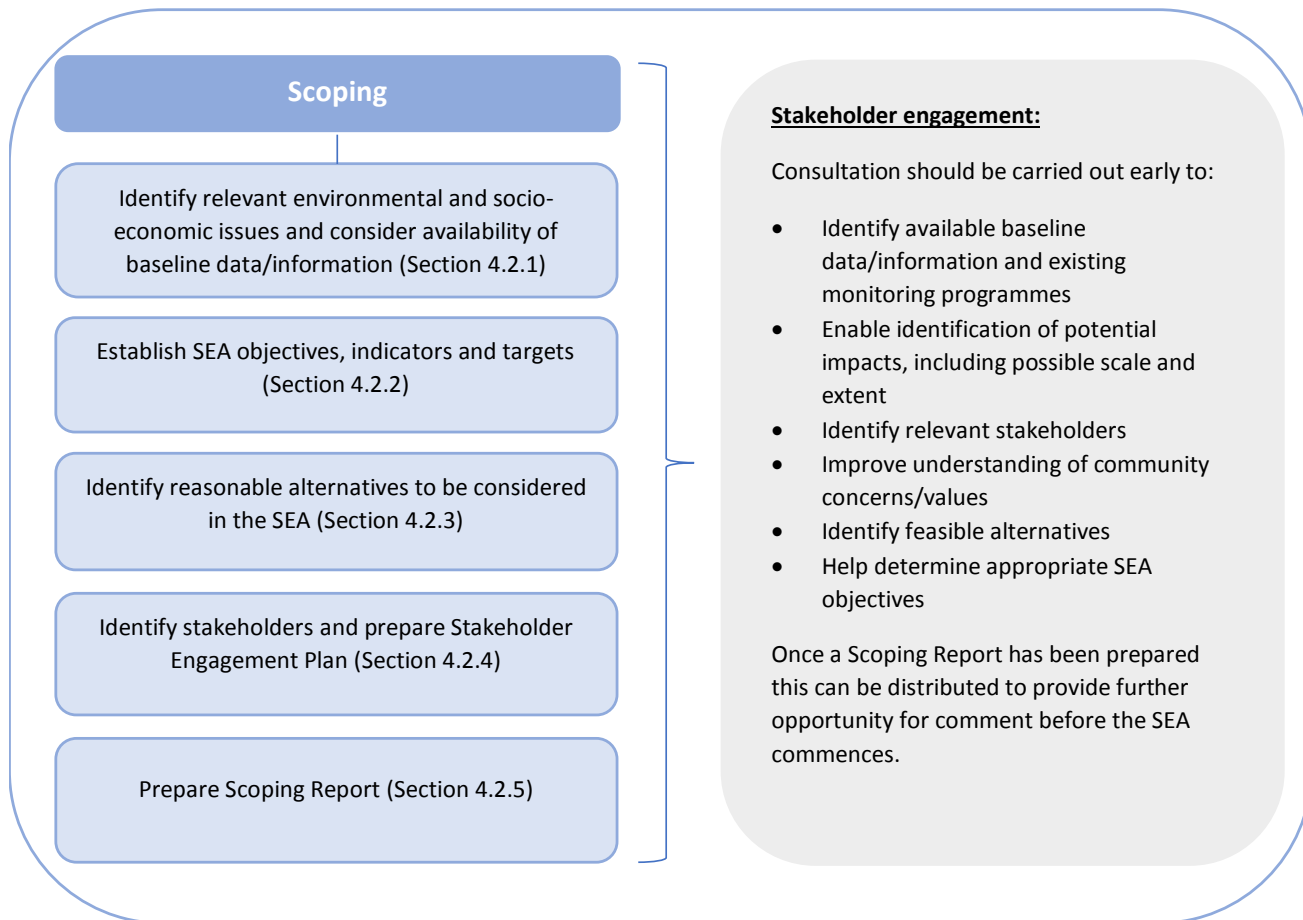
Le besoin d'utiliser une ÉSE à ces fins est mieux déterminé par le biais d'une collaboration entre les agences et les communautés responsables. Par exemple, le projet « du massif au récif » initié par les États fédérés de Micronésie est conçu pour passer l'approche de la gestion des ressources naturelles d'une démarche ad hoc à un régime écosystémique plus générale visant à renforcer la sensibilisation, la connaissance et à impliquer un grand nombre de parties prenantes.

De la même manière, l'évaluation stratégique environnementale intégrée dans la province du Nord du Sri Lanka impliquait l'engagement de plus de 25 agences publiques qui devaient travailler ensemble à la compréhension des conséquences sur les ressources naturelles et environnementales, après un conflit dans la province. Cela a été mis en place afin de fournir des informations stratégiques pour soutenir le

## 4.2 CADRAGE

Une fois confirmé qu'une ÉSE va être effectuée, il convient de déterminer le cadrage de cette étude afin d'en préciser l'axe central et le contenu. Cela s'élabore à partir des travaux effectués lors de la phase de vérification préliminaire en identifiant les problèmes environnementaux et socio-économiques supplémentaires, en déterminant des objectifs, des indicateurs et des cibles appropriés pour l'ÉSE ainsi qu'en identifiant des alternatives possibles aux PPP proposés et en consultant les parties prenantes pertinentes

Les principaux composants de la phase de cadrage sont présentés Figure 4 ci-après et décrits plus en détail aux Sections 4.2.1 et 4.2.5. Le rapport de cadrage est le premier résultat de cette étape du processus d'une ÉSE.



**Figure 4 : Processus de cadrage**

#### 4.2.1 IDENTIFICATION DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

L'étape de cadrage se construit à partir des travaux menés durant la phase de vérification préliminaire (Sections 4.1.1 et 4.1.2) afin d'avoir une compréhension plus globale des résultats potentiels de la mise en œuvre des PPP proposés et de la nature et de l'échelle des répercussions environnementales et socio-économiques qui en découleront probablement. Au cours de cette étape, l'équipe ÉSE doit examiner :

**La nature du changement** – qu'est-ce qui sera touché/impacté ? Par exemple : la qualité de l'air, de l'eau, la santé, les ressources hydriques, la valeur des équipements

**Récepteurs** – Quelle est la sensibilité des récepteurs ? Par exemple, les espèces qui seront probablement

touchées sont-elles en voie de disparition/protégées, Y a-t-il des communautés ou des groupes au sein de communautés qui vont probablement porter le poids des répercussions ?

**Échelle/degré de changement** – Les changements seront-ils plutôt importants ou relativement petits ? Seront-ils temporaires ou permanents ?

**Emplacement géographique et étendue** – où est-il probable que les répercussions aient lieu ? Seront-elles localisées ou étendues ? Y a-t-il des effets transfrontaliers possibles sur d'autres quartiers/régions/pays ? Par exemple, un/des impact(s) sur :

- Les ressources hydriques qui sont utilisées par plusieurs quartiers.
- Une infrastructure routière qui peut modifier le transport entre des régions.
- des stocks de poissons migratoires qui pourraient affecter la disponibilité de ressources de plus d'un pays.

**Durée et fréquence** – Combien de temps et à quelle fréquence les impacts se produiront-ils ?

**Effets cumulatifs** – quelles sont les autres choses qui se passent déjà dans les zones touchées ? Est-ce qu'il y aura plusieurs actions/activités/comportements ayant des incidences sur une même zone, auront-ils un plus haut degré de répercussions que s'ils avaient eu lieu individuellement ?

**Probabilité** – Quelle est la probabilité que les répercussions aient lieu ?

Il est important d'utiliser la phase de cadrage pour personnaliser l'ÉSE en fonction des questions les plus pertinentes pour les PPP. Il est utile de le faire d'une manière collaborative et consultative afin de veiller à ce que les thématiques appropriées soient abordées et qu'il y ait un vaste consensus pour l'ÉSE.

#### **Implication des parties prenantes**

L'implication avec l'équipe chargée du développement des PPP doit être continue pour que l'équipe de l'ÉSE puisse comprendre les résultats probables de la mise en œuvre des PPP. L'équipe de l'ÉSE doit examiner le niveau d'implication lors du développement des PPP, c'est à dire si les prévisions ont été testées, s'il faut s'impliquer davantage pour comprendre cela ?

L'engagement auprès des agences gouvernementales, des organisations non-gouvernementales, des communautés et des entreprises doit aussi être continu afin de collecter des informations sur les éventuels impacts environnementaux et socio-économiques. De cette façon, l'équipe ÉSE doit également essayer de déterminer quelles données de référence existent déjà et où est-ce qu'elle peut se les fournir.

Pour ce type d'engagement, il convient de consulter le Plan d'implication des parties prenantes décrit à la

À ce stade, il est aussi important de vérifier la disponibilité des données de référence qui sont pertinentes pour les problématiques identifiées. Si une ÉSE tend en général à utiliser des données existantes au lieu de demander de nouvelles études/nouveaux suivis importants, cela doit néanmoins être envisagé si des écarts entre des données/informations essentielles sont constatés.

#### 4.2.2 OBJECTIFS DE L'ÉSE

Pour chacune des problématiques environnementales, sociale et économique qu'il faut étudier par le biais de l'ÉSE, il est nécessaire d'identifier les critères par rapport auxquels les PPP peuvent être testés. Ce processus doit commencer au moment de l'identification de tous les objectifs ou normes fixé(e)s à l'échelle internationale, nationale, régionale et/ou locale qui peuvent être pertinents pour les PPP, tels que les engagements pour contrer les émissions des gaz à effet de serre, l'interdiction/la réduction des plastiques à usage unique, ou l'amélioration de la qualité de l'eau.

Cela fait, l'équipe de l'ÉSE doit se demander si tous ces points sont applicable aux PPP et au cadre proposé de l'ÉSE. Il est important que les objectifs soient pertinents et mesurables. Pour chaque objectif sélectionné, l'équipe ÉSE doit ensuite identifier les indicateurs et les cibles appropriés.

Les indicateurs doivent permettre de mesurer les progrès par rapport aux objectifs définis et les cibles doivent décrire l'état désiré en termes quantifiables. Par exemple :

**Tableau 2 : Exemples d'objectifs, d'indicateurs et de cibles environnementaux, sociaux et économiques**

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Réduire les émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO <sub>2</sub> émises annuellement	X Tonnes de CO <sub>2</sub> émises annuellement d'ici 2025
Réduire les plastiques à usage unique	Tonnes de déchets plastiques à usage unique rejetées	50 % de réduction d'élimination des déchets d'ici 2022.
Améliorer la qualité de l'eau sur les plages	Qualité de l'eau (à savoir E.coli, l'oxygène dissous, l'ammoniaque)	La qualité de l'eau répond aux niveaux spécifiées

Pour être utiles, les objectifs doivent pouvoir être suivis. Cela sera plus facile, s'il est possible de le faire par le biais de réseaux de suivi existants. Cependant, si des ressources sont disponibles pour mettre en place des programmes de suivi supplémentaires, il convient d'étudier également une telle option. Tandis que des cibles quantitatives sont préférables, les indicateurs qualitatifs ne doivent pas être totalement écartés, car ils peuvent être les seules options disponibles pour mesurer des performances.

### **Implication des parties prenantes**

L'implication auprès des acteurs, à ce stade, doit consister à trouver quels objectifs ou normes fixé(e)s à l'échelle internationale, nationale, régionale et/ou locale peuvent être pertinents pour les PPP et l'ÉSE. Par exemple, les engagements pour réduire les émissions des gaz à effet de serre, l'interdiction/la réduction des plastiques à usage unique, ou l'amélioration de la qualité de l'eau.

L'ÉSE doit également chercher des conseils auprès des parties prenantes comme les organismes gouvernementaux à propos de quel suivi déjà en place est pertinent pour les objectifs sélectionnés pour l'ÉSE. Si un suivi pertinent est déjà en cours, cela peut servir de source de données de référence (consulter la Section 5.1) pour l'ÉSE et un moyen de suivre les résultats de la mise en place de cette étude (consulter la Section 5.4).

### **4.2.3 ALTERNATIVES**

De la même manière que les PPP proposés, l'ÉSE doit examiner toute solution alternative raisonnable qui a été prise en compte lors du développement des PPP, y compris le statu quo (ne rien faire). Envisager des alternatives dans l'ÉSE donne une chance d'identifier et d'explorer différentes manières d'atteindre les objectifs des PPP tout en répondant aux problématiques environnementales et socio-économiques. Pour cette raison, il est souvent préférable de développer, évaluer, réviser, réévaluer des options de manière itérative tout au long du processus de développement des PPP tel que cela est illustré dans le système de remontée de l'information à la Figure 2. Cela permet d'affiner/adapter les options pour réduire les risques potentiels et optimiser les occasions possibles.

Cependant, si le processus de développement a été largement achevé, il peut sembler plus adapté et pratique de définir les alternatives qui ont été envisagées, d'évaluer les impacts environnementaux et socio-économiques, de les comparer et d'expliquer les raisons du choix de l'option préférée.

Pour des raisons pratiques, il sera nécessaire de limiter le nombre de solutions alternatives qui sont envisagées dans l'ÉSE. Ces solutions doivent toujours, au minimum, inclure le scénario « ne rien faire » et il est important qu'elles soient raisonnables/réalistes/viables et pas uniquement choisies ou réajustées afin de promouvoir l'option préférée.

Il est recommandé que l'équipe ÉSE identifie ces alternatives raisonnables en collaboration avec l'équipe de développement des PPP, mais ne soit pas limitée par les alternatives qu'elle a identifiées. Il est important de prendre en compte le fait que si chacune des alternatives envisagées dans l'ÉSE sera évaluée en matière d'impacts environnementaux et socio-économiques, les raisons de sélectionner des alternatives peuvent inclure d'autres facteurs.

### **Implication des parties prenantes**

Dès le début, l'équipe ÉSE doit s'impliquer avec l'équipe de développement des PPP afin d'identifier les alternatives qu'elle envisageait lorsqu'elle préparait les PPP. Cependant, à travers le processus ÉSE, il est également important d'impliquer un grand nombre de parties prenantes pour évaluer la viabilité de ces alternatives et en identifier d'autres, réalistes, qui peuvent atténuer les risques ou optimiser les possibilités.

#### **4.2.4 IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES**

Il est utile à ce stade de préparer le plan d'implication des parties prenantes, qui identifie les acteurs pertinents, les questions que l'équipe ÉSE souhaite aborder avec eux ainsi que le délai et les mécanismes associés. Ce plan peut ensuite être utilisé pour informer et orienter la mobilisation des parties prenantes tout au long du processus de l'ÉSE.

#### **TYPES DE PARTIES PRENANTES**

C'est à ce stade du processus de l'ÉSE que l'équipe de l'ÉSE doit identifier les parties prenantes qu'elle se propose de consulter et avec qui elle va collaborer ou qu'elle va tenir informés de l'ÉSE proposée, de son évolution et de ses résultats.

Ces acteurs doivent être déterminés au cas par cas et inclure :

- organismes gouvernementaux
- communautés potentiellement touchées/intéressées, propriétaires fonciers et entreprises
- organisations non gouvernementales
- association et/ou syndicats industriel(le)s, et
- agences de développement.

#### **AXE D'IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES**

L'équipe de l'ÉSE doit identifier les thématiques autour desquelles elle souhaite impliquer les parties prenantes. Cela inclut probablement :

- Les PPP proposés – afin d'améliorer la compréhension des objectifs, des résultats probables et des alternatives réalistes pour atteindre les objectifs
- Les répercussions environnementales et socio-économiques potentielles des PPP proposés
- Des objectifs, indicateurs et cibles appropriés pour l'ÉSE

- Un retour d'expérience sur le cadre de l'ÉSE proposée.
- Des données de référence et des programmes de suivi existants
- L'évaluation des effets éventuels et une atténuation appropriée des impacts environnementaux et socio-économiques
- Identification des possibilités qui peuvent être créées avec les PPP.
- Retour d'expérience sur le rapport ÉSE

Ce plan doit également prendre en compte les intérêts des parties prenantes, c'est à dire ce qu'elles souhaitent savoir, à quel moment elles désirent en être informées et de quelle manière.

## MECANISMES DE MOBILISATION

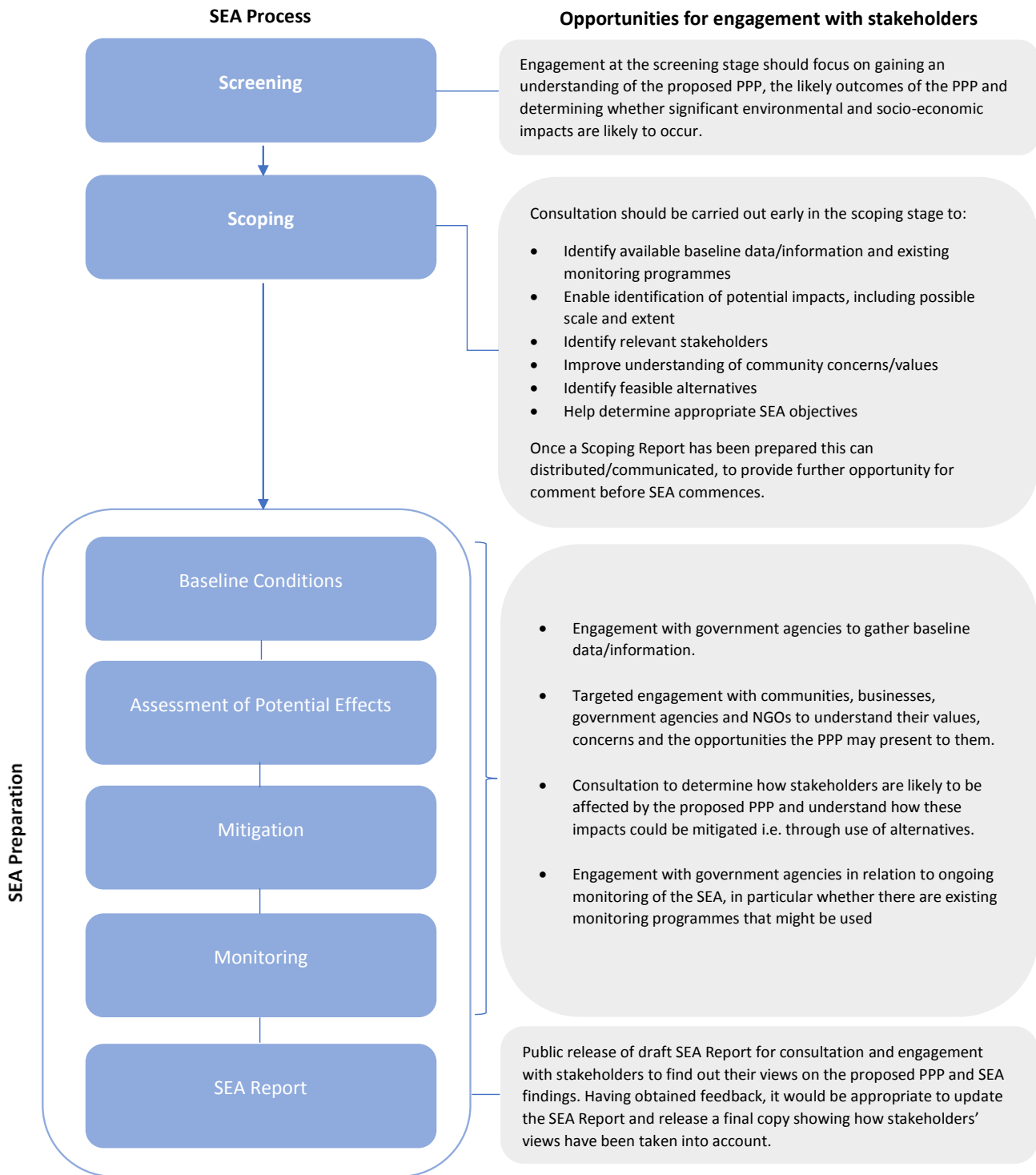
La mobilisation peut se faire de différentes manières, notamment, mais s'en s'y limiter :

- Forums publics (ouvert) – ils sont utiles pour diffuser les informations à un public plus large, c'est à dire informer les communautés du processus d'ÉSE et à quel moment et qui elles peuvent contacter pour obtenir plus de renseignements ou renvoyer des commentaires. Il peut être plus difficile d'obtenir des commentaires dans le cadre de ces séances ; il faut peut-être envisager de les combiner à d'autres types de mobilisation plus ciblés ;
- L'engagement ciblé – une mobilisation plus ciblée est généralement requise lorsqu'il faut obtenir des commentaires ou des contributions plus spécifiques pour l'ÉSE de groupes plus petits ou d'individus. Par exemple :
  - Des ateliers avec des représentants officiels d'organismes gouvernementaux pour obtenir leur contribution, c'est à dire comprendre les résultats possibles des PPP proposés ou déterminer la disponibilité des données de référence.
  - Des réunions avec des groupes communautaires et/ou des entreprises pour comprendre leurs préoccupations.
  - Un engagement individuel avec des parties prenantes en particulier ou des entreprise qui peuvent être particulièrement impactées par les PPP proposés afin de comprendre leurs préoccupations.

## CALENDRIER

Identifier et mobiliser des parties prenantes lors du processus de cadrage donne à l'équipe de l'ÉSE la possibilité d'obtenir leur contribution assez tôt dans le processus et de collecter des remarques qui aident à affiner le cadre de l'étude. Une telle démarche doit garantir que l'ÉSE reflète les problématiques adéquates et obtienne rapidement l'adhésion des acteurs. Le plan d'implication des

parties prenantes doit également indiquer comment l'équipe de l'ÉSE se propose d'impliquer les parties prenantes dans d'autres étapes du processus de l'ÉSE. Les possibilités types pour les parties prenantes de s'impliquer dans le processus d'ÉSE sont résumées Figure 5 ci-après.





**Figure 5 : Possibilités pour les parties prenantes de s'impliquer durant une ÉSE**

#### 4.2.5 RAPPORT DE CADRAGE

Il est recommandé que les résultats du processus de vérification préliminaire et de cadrage soient repris dans un rapport de cadrage. L'objectif de ce rapport est d'informer les parties prenantes des problèmes, objectifs et alternatives qu'il convient de prendre en compte dans l'ÉSE et de la démarche proposée pour évaluer les répercussions et impliquer les acteurs. Cela doit être clair et concis et peut inclure ce qui suit :

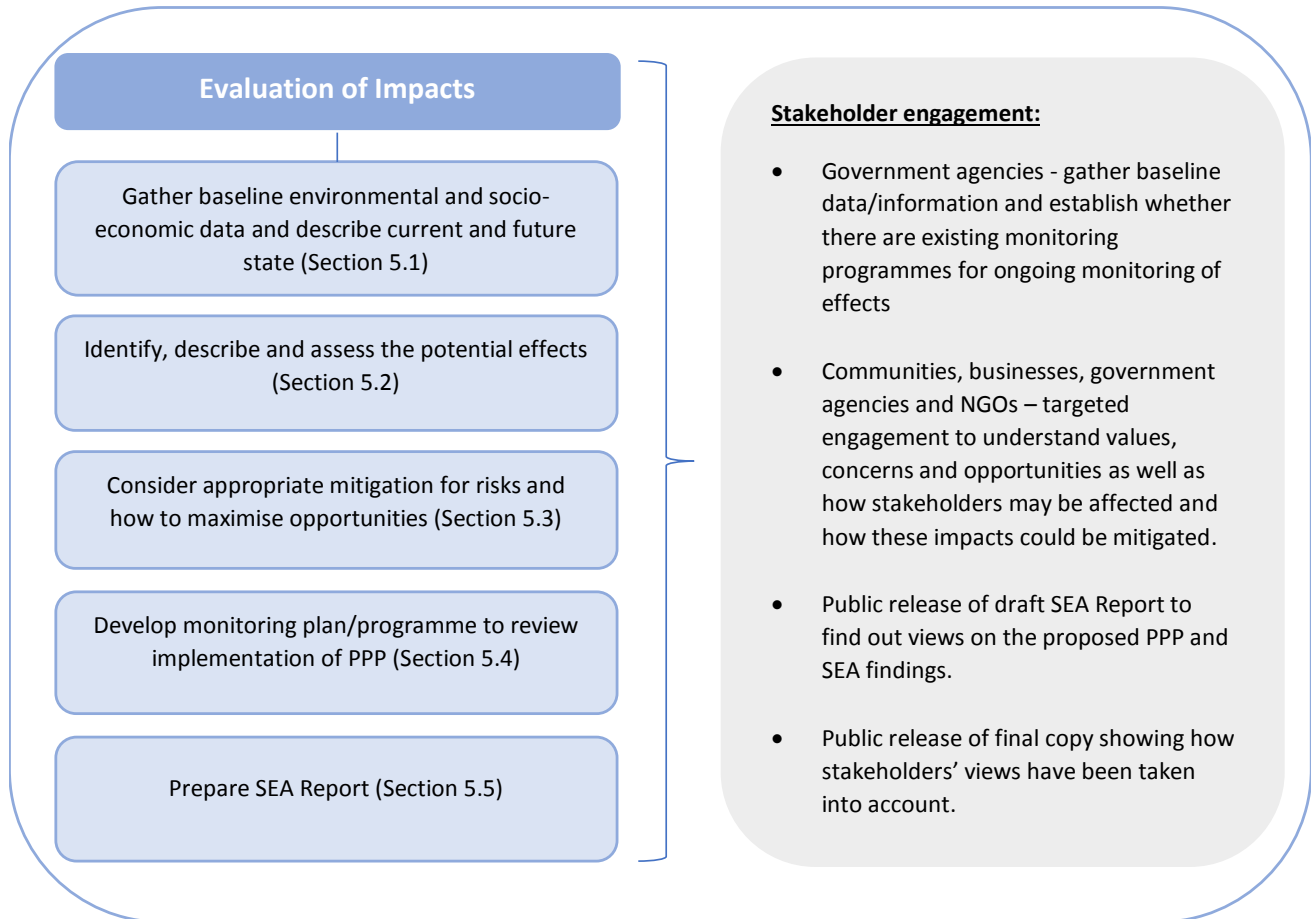
- Introduction – une brève description du contexte de l'ÉSE et de l'objectif du rapport de cadrage de l'ÉSE ;
- PPP proposés – Un résumé des PPP proposés, y compris ses objectifs et, le cas échéant, le processus pour son développement. Il est possible d'utiliser des cartes pour montrer la zone couverte par les PPP ;
- Alternatives – une brève description des alternatives qui ont été examinées durant le développement des PPP et la confirmation qu'elles sont prises en compte dans l'ÉSE ;
- Problèmes devant être traités – résumé des principaux sujets environnementaux et socio-économiques qui doivent être pris en compte dans l'ÉSE ;
- Objectifs de l'ÉSE – déclaration des objectifs, indicateurs et cibles qui vont être utilisés pour évaluer les PPP ;
- Parties prenantes – identification des acteurs qui seront consultés et de ceux qui collaboreront au développement de l'ÉSE ;
- Méthodologie – un résumé de la démarche suivie pour effectuer une ÉSE , y compris un plan de projet indicatif identifiant les étapes clés et les périodes de consultation. Elle peut également aborder les sources d'informations/de données proposées.
- Limites – une brève description de toutes les limites qui ont été identifiées lors de la phase de cadrage, telles que la disponibilité des données de référence ;
- Conclusions – toute observation finale sur le cadre de l'ÉSE ;
- Coordonnées – si le rapport de cadrage est publié dans le cadre de la stratégie d'implication des parties prenantes, le document doit contenir les coordonnées des personnes à contacter pour que quiconque ayant une requête ou une remarque ait un point de contact.

**Implication des parties prenantes**

Une fois le rapport de cadrage achevé, il peut être publié ou transmis d'une autre manière aux parties prenantes afin d'avoir leurs retours sur le cadre proposés de l'ÉSE avant d'entamer le processus

## 5.0 ÉVALUATION DES IMPACTS

Cette étape de l'ÉSE vise à identifier les répercussions environnementales et socio-économiques potentielles des PPP et des alternatives sélectionnées, évaluer leurs risques et à envisager comment ils peuvent être évités ou atténués et de quelles manières il est possible d'optimiser des pistes intéressantes. Les principales étapes et possibilités de participation des parties prenantes sont identifiés à la Figure 6 ci-dessous.



**Figure 4 : Processus pour évaluer les impacts potentiels**

### 5.1 CONDITIONS DE REFERENCE ENVIRONNEMENTALES ET SOCIO-ECONOMIQUES

Avant de commencer toute évaluation des effets potentiels, il est nécessaire de bien comprendre les conditions environnementales et socio-économiques existantes qui sont pertinentes pour l'ÉSE. Cela inclut non seulement la situation actuelle mais également des prévisions sur l'état futur en l'absence de PPP. En d'autres termes, sans l'intervention des politiques, plans et programmes proposés, quelle

serait la situation à l'avenir ? Est-ce que les tendances existantes se poursuivraient ou est-ce que d'autres facteurs externes entraîneraient des changements ? Par exemple, le changement climatique et la montée du niveau de la mer. En l'absence d'actions, quels changements se produiraient en raison du changement climatique et de la hausse du niveau de la mer ? Ce processus permet donc de prendre en compte des problèmes tels que le changement climatique et la montée du niveau de la mer et d'étudier de quelle manière ils vont avoir une incidence sur le pays/la région/le quartier/la communauté.

La collecte de données/informations de référence doit commencer le plus tôt possible, en les recueillant autant que possible à partir de sources existantes. Cela peut demander l'implication d'autorités réglementaires pour savoir quelles informations sont déjà disponibles et s'il existe des programmes de suivi en cours pour collecter des données supplémentaires.

L'objectif de l'ÉSE est d'utiliser les données existantes plutôt que de demander de nouvelles études/nouveaux suivis importants. Cependant, si des écarts entre des informations/données importantes sont identifiés lors de la phase de cadrage, cela peut s'avérer nécessaire pour permettre à l'ÉSE de déterminer des répercussions stratégiques.

Au moment de la collecte de données existantes et d'envisager s'il faut de nouveaux suivis/études, il est important d'examiner avec attention la quantité d'informations nécessaires pour prévoir, avec un degré raisonnable de confiance, les impacts potentiels. Dans certains cas, se fonder sur l'opinion/le jugement d'experts sans données quantifiables exhaustives peut suffire. Il s'agit là d'éviter que l'ÉSE ne devienne une activité de collecte de données fastidieuse et de permettre d'avancer dans le processus sans retard déraisonnable.

Une fois collectées, les informations/données doivent être utilisées pour préparer une description des conditions environnementales et socio-économiques existantes et futures prévues pertinentes dans le cadre de l'ÉSE. Cette description doit identifier les caractéristiques importantes du domaine d'étude, telles que :

- Le climat, y compris la température, les précipitations, les vents, les inondations, la sécheresse, les événements climatiques extrêmes et les prévisions en matière de changement climatique ;
- La topographie, la géologie et les sols, le paysage et ses agréments esthétiques ;
- Zonage et utilisation des terres, notamment la propriété foncière le cas échéant ;
- Les ressources en eau, y compris la qualité et la quantité des eaux de surface et souterraines, le captage et l'hydrologie locale, les utilisateurs de l'eau ;

- Domaine maritime – processus côtiers, y compris les marées, les vagues, les courants ainsi que la salinité, les ondes de tempête, la température, la profondeur de l’eau, la qualité de l’eau et les habitats marins ;
- La qualité de l’air et les sources existantes d’émissions atmosphériques ;
- Le bruit – bruit ambiant, sources principales de bruit et récepteurs sensibles ;
- La flore, notamment les espèces et communautés végétales, autochtones, endémiques, menacées/protégées, envahissantes ou revêtant une valeur culturelle importante, ainsi que les espèces, communautés végétales ou habitats vulnérables aux risques et changements environnementaux ;
- La faune - espèces et communautés animales, notamment autochtones, endémiques, menacées/protégées, migratoires, envahissantes ou revêtant une valeur culturelle importante, les habitats - à l’intérieur ou dans les zones limitrophes de l’aire dédiée au projet - adéquats pour les espèces dont la conservation est importante, ainsi que les espèces, communautés animales ou habitats vulnérables aux risques et changements environnementaux ;
- Les communautés humaines - villes/villages/établissements humains, population et données démographiques locales, accès à l’éducation, niveaux d’alphabétisation et d’instruction, logement, accès à et utilisation des ressources énergétiques et hydriques, utilisation des terres, jardins et dépendance pour la subsistance, utilisation des ressources naturelles, transport et autres infrastructure, traditions culturelles, structure communautaire et systèmes de gouvernance, groupes marginalisés, situation sanitaire dans la communauté, infrastructures et services sociaux, tels que les soins de santé, l’éducation, les loisirs et la vulnérabilité aux risques et changements environnementaux ;
- L’économie locale et nationale, y compris les compétences, les moyens de subsistance et l’emploi formel/informel, la conjoncture économique et commerciale, la répartition des revenus et les industries et secteurs économiques majeurs.
- Les ressources sociales/culturelles et le patrimoine, notamment les objets ou les sites d’importance culturelle/sociale, les biens culturels et archéologiques.

Pour préparer cela, il est important que toute hypothèse ou restriction soit clairement énoncée.

#### **Implication des parties prenantes**

Il convient de cibler des parties prenantes susceptibles d’avoir déjà accès à des données de référence existantes et/ou qui pilotent déjà des programmes de suivi. Cela supposera probablement d’inclure des autorités réglementaires et éventuellement des ONG environnementales ainsi que des agences de développement.

## 5.2 ÉVALUATION DES REPERCUSSIONS POTENTIELLES

En partant de ce qui a été déterminé pendant la phase de cadrage (Section 4.2), l'objectif de cette tâche consiste à finaliser l'analyse et la description des résultats attendus dans le cadre de la mise en œuvre des PPP et de la recherche d'alternatives. Une fois cela terminé, il est possible d'achever la tâche consistant à identifier les implications possibles sur les conditions environnementales et socio-économiques. Par exemple, le développement d'infrastructures peut se traduire par la suppression de l'habitat, des changements dans la consommation d'énergie affecteront les émissions de CO<sub>2</sub>, et l'intensification de l'usage des terres pour l'agriculture pourrait endommager la qualité de l'eau par le rejet d'effluent dans les cours d'eau.

Pour identifier les impacts éventuels, il convient d'examiner :

- Qu'est-ce qui va être touché ?
- Quelle est la sensibilité des récepteurs ?
- Les changements seront-ils conséquents ?
- Où est-il probable que les répercussions aient lieu ? Seront-elles localisées ou étendues ? Y a-t-il des effets transfrontaliers possibles ?
- Combien de temps vont durer les répercussions ? À quelle fréquence vont-elles se manifester ?
- Est-ce qu'il y aura plusieurs actions/activités/comportements impactant une même zone qui auront un plus haut degré de répercussions que s'ils avaient eu lieu individuellement (impacts cumulatifs) ?
- Quelle est la probabilité que les répercussions aient lieu ?

Il est important d'envisager des impacts indirects ainsi que directs et des répercussions qui pourraient découler d'évènements imprévus, anormaux ou accidentels. Un des avantages à utiliser une ÉSE est que cela permet aussi de prendre en compte les incidences à long terme, tels qu'envisager de quelle manière les PPP proposés peuvent être touchés par le changement climatique.

Dans certains cas, il peut être possible de fournir un niveau de détails élevés sur les répercussions éventuelles. Il peut y avoir un degré élevé de certitude quant aux mesures qui peuvent être prises en réponse aux PPP, ce qui permet une évaluation plus centrée, une évaluation quantitative de ses effets potentiels. Cependant, dans d'autres cas, il peut y avoir un degré plus faible de certitudes sur les résultats éventuels, ce qui rend la tâche plus difficile. Il est donc important de tenir compte de la probabilité que des impacts se matérialisent lors d'une évaluation.

Les prévisions des répercussions peuvent être qualitatives et quantitatives et les deux démarches sont valides/utiles. Par exemple, la modélisation peut servir pour prévoir les impacts éventuels sur l'utilisation de l'eau, la qualité de l'air, la qualité de l'eau ainsi que pour prévoir des événements naturels, tels qu'une inondation. Ces outils peuvent fournir des prévisions spécifiques de changement. Dans d'autres cas, il peut être uniquement possible (ou désirable) de prévoir le sens de la variation, tel qu'une baisse des émissions de CO<sub>2</sub>, d'une manière qualitative ou par le biais de l'opinion professionnelle d'experts pertinents. Un exemple d'une approche simple utilisée pour analyser le plan directeur de Neiafu est résumé ci-après.

#### **Exemple : Évaluation stratégique environnementale du Plan directeur de Neiafu**

Le Plan directeur de Neiafu comprend un ensemble de politiques relatives à l'utilisation des terres et des normes de construction, ainsi que des projets spécifiques visant à moderniser des infrastructures et à améliorer le paysage urbain. L'ÉSE de ce plan directeur a utilisé une matrice simple pour cartographier les impacts environnementaux des différentes propositions. Cela a nécessité une démarche de haut niveau pour évaluer les conséquences des plans, en permettant la comparaison des diverses initiatives et la répartition des impacts. L'intention de cette ÉSE n'était pas de donner un jugement définitif à propos des impacts de chaque projet car cela allait être couvert par des ÉIE ultérieures.

Les résultats de l'analyse des répercussions peuvent être présentés sous forme de résumés avec des tableaux, comme cela a été le cas pour le plan directeur de Neiafu. Cela permet une large compréhension des impacts potentiels et doit toujours être étayé par une description de ces derniers afin de montrer clairement ce qui a été examiné et expliquer les conclusions tirées.

Afin d'aider à la prise de décision, cette évaluation des incidences potentielles doit toujours être envisagée dans le cadre des objectifs de l'ÉSE, y compris toutes les limites connues des changements et/ou normes acceptables. Par exemple, si des limites définies de changement acceptable ont été fixées pour la qualité de l'eau et que les PPP proposés risquent d'entraîner des dépassements, il convient de faire particulièrement attention aux solutions alternatives qui pourraient éviter ou limiter ce changement.

#### **Implication des parties prenantes**

Un engagement ciblé avec les parties prenantes potentiellement touchées est nécessaire afin d'évaluer la nature et l'importance des impacts pour eux. Par exemple, si les PPP proposés sont susceptibles d'entraîner l'achat d'une terre productive d'un agriculteur, quelles seront les incidences sur ses moyens de subsistance et cette famille pourra-t-elle s'adapter à ce changement ? Impliquer de tels acteurs peut apporter des détails supplémentaires qui aident à identifier d'autres options qui n'ont pas été envisagées au préalable.

## 5.3 ATTENUATION

Une fois les impacts potentiels évalués, la prochaine étape consiste à savoir s'il est possible de les atténuer, en particulier tous ceux identifiés comme étant importants ou ceux qui sont des conséquences imprévues des PPP proposés. Il s'agit d'examiner si les impacts peuvent être totalement évités ou s'il est possible de réduire leur gravité/probabilité à un niveau acceptable. En outre, s'ils ne peuvent être évités, est-il possible de prendre des mesures pour les corriger ou compenser, une fois qu'il(s) a/ont eu lieu.

Éviter des répercussions peut demander des modifications/perfectionnements des PPP proposés, il est donc particulièrement important, comme cela est traité Section 4.2.3, d'examiner des alternatives à ce stade. Par exemple, les PPP proposés peuvent-ils être modifiés pour faciliter le développement dans des zones moins vulnérables/sensibles afin d'éviter qu'il y ait des incidences sur des habitats/espèces en danger ? Une telle réflexion est importante pour justifier les PPP ou la/les alternative(s) sélectionnée(s) Ce système de remontée de l'information est illustré à la Figure 2.

Optimiser les opportunités offertes par les PPP est tout aussi important à examiner qu'atténuer des effets négatifs potentiels. Par exemple, les PPP peuvent-ils favoriser la restauration d'un habitat et améliorer les moyens d'existence et le bien-être des populations, noter que ces aspects peuvent être des buts/objectifs spécifiques des PPP.

### **Implication des parties prenantes**

À ce stade de l'ÉSE, l'implication des acteurs doit se concentrer sur l'identification de moyens appropriés pour atténuer les risques. Lorsqu'il y a des risques importants pour des communautés, des entreprises ou des individus en particulier, l'engagement devrait se concentrer sur ces parties susceptibles d'être touchées. Il peut également y avoir des circonstances où les organismes gouvernementaux ou les services/installations qu'elles proposent seront probablement affectés ; dans ce cas, il convient de les consulter.

Il faut au minimum que l'équipe de développement du PPP et l'équipe de l'ÉSE collaborent afin de déterminer s'il existe des solutions alternatives viables aux PPP proposés et/ou des modifications qui pourraient être envisagées pour atténuer les risques et optimiser les opportunités.

## 5.4 SUIVI

Le suivi est une phase importante pour examiner la mise en œuvre des PPP et veiller à identifier des répercussions imprévues, à ce que des mesures correctives ou de réduction des risques soient prises et à ce que les PPP contribuent à un développement durable et résilient. Afin de veiller à ce que le suivi soit correctement effectué, il convient d'élaborer un plan/programme de suivi qui soit cohérent



avec les objectifs, les indicateurs et les cibles de l'ÉSE (Section 4.2.2) ainsi que les résultats des recherches pour les données de référence disponibles (Section 5.1).

Il conviendrait d'envisager la mise en œuvre de ce plan/programme de suivi avant la mise en œuvre des PPP, en particulier si des données de référence supplémentaires sont nécessaires pour comparer les résultats des PPP.

#### **Implication des parties prenantes**

Lors de la préparation du plan/programme de suivi, l'équipe de l'ÉSE doit impliquer des organismes gouvernementaux, et le cas échéant, des ONG environnementales ainsi que des agences de développement qui ont déjà mis en place des programmes de suivi associés. La présente mesure a pour objet d'assurer que le plan de suivi de l'ÉSE est conforme aux plans de suivi existants et/ou de déterminer si des programmes de suivi existants peuvent être modifiés/étendus afin de répondre aux besoins de suivi supplémentaires.

## 5.5 PREPARATION DU RAPPORT DE L'ÉSE

Le processus de l'ÉSE et ses conclusions doivent être décrits dans un rapport, qui comprend les informations suivantes :

<b>Introduction</b> – une brève description du contexte de l'ÉSE et de l'objectif du rapport de l'ÉSE ;
<b>Méthodologie</b> – un résumé de la démarche suivie pour effectuer l'ÉSE ;
<b>PPP proposés</b> – un résumé des PPP proposés et de toute alternative qui a été envisagée ;
<b>Résultats des PPP</b> – une description des résultats possibles liés à la mise en œuvre des PPP
<b>État actuel</b> – une description des conditions environnementales et socio-économiques de base. Cela doit inclure une description de l'état futur en l'absence de PPP proposés.
<b>Objectifs de l'ÉSE</b> – déclaration des objectifs, indicateurs et cibles qui ont été utilisés pour évaluer les PPP ;
<b>Répercussions potentielles</b> – une description et une évaluation des impacts potentiels des PPP proposés et des alternatives ;
<b>Atténuation</b> – Explication des mesures d'atténuation qui sont proposées. Cela peut inclure une explication sur la manière dont les alternatives ont été adoptées ;
<b>Suivi</b> – description du plan de suivi/programme proposé ;
<b>Implication des parties prenantes</b> – une explication sur les engagements menés à ce jour dans le cadre du

processus de l'ÉSE et toute nouvelle consultation proposée. Cette section doit également expliquer pourquoi les préoccupations/suggestions d'une partie prenante ont été prises en compte ;

**Résultats et recommandations** – un résumé des principales constatations et recommandations de l'ÉSE. Il peut s'agir de constatations d'effets négatifs importants ainsi que des recommandations pour des mesures d'atténuation, notamment l'utilisation de solutions alternatives ;

Pour faciliter la compréhension, il convient de préparer un résumé non technique du rapport d'ÉSE qui servira dans le cadre des consultations auprès des parties prenantes.

#### **Implication des parties prenantes**

Lorsque la révision de la qualité est achevée (Section 5.6), un projet de rapport ÉSE et un résumé non technique doivent être publiés en ligne ou distribués d'une autre manière pour assurer leur disponibilité aux parties prenantes concernées

L'objectif étant ici d'obtenir des commentaires sur les résultats et les recommandations du projet afin de pouvoir les prendre en compte lors de l'étape de finalisation du rapport d'ÉSE et de prendre des décisions quant à la manière de mettre en œuvre les recommandations (Section 6).

## 5.6 EXAMEN DE LA QUALITE

Le rapport d'ÉSE doit subir un contrôle qualité une fois qu'il est achevé. Il doit au moins être révisé par un autre membre de l'équipe de l'ÉSE afin de confirmer qu'il répond aux exigences de l'ÉSE précisées dans le rapport de cadrage.

Il convient également d'envisager de commander une révision indépendante de l'ÉSE afin de confirmer qu'elle a été préparée conformément aux bonnes pratiques en vigueur. Cette révision doit examiner :

Le cadre des problèmes environnementaux et socio-économiques examinés ;

La pertinence des objectifs, des indicateurs et des cibles de l'ÉSE ;

La qualité des données/informations utilisées ;

Les mécanismes employés pour prévoir les répercussions potentielles ;

Si les alternatives proposées sont réalistes ;

Le degré d'implication des parties prenantes atteint ; et

La manière dont les résultats de l'évaluation des risques et de la consultation ont été pris en compte.

Les conclusions des contrôles de qualité doivent être traitées avant de publier le projet de rapport d'ÉSE pour consultation.

**Implication des parties prenantes**

Il convient de transmettre une copie du projet de rapport d'ÉSE à l'équipe de développement du PPP en même temps qu'est effectué un examen d'assurance de la qualité. Cela permettra à l'équipe de clarifier toute question associée aux PPP et aux solutions alternatives ou de corriger des erreurs qui proviendraient d'une interprétation erronée de l'équipe de l'ÉSE. Une collaboration précoce et constante entre l'équipe ÉSE et l'équipe de développement PPP devrait permettre d'éviter que de telles erreurs n'arrivent.

Pour ce type d'engagement, il convient de consulter le Plan d'implication des parties prenantes décrit à la

## 6.0 PRISE DE DECISIONS/ADOPTION DE LA POLITIQUE, DU PLAN OU PROGRAMME

La plus grande valeur ajoutée d'une ÉSE est lorsqu'elle est utilisée pour éclairer les processus de prise de décision. Si elle est utilisée lors du processus de développement des PPP, elle permettra de modifier, affiner une politique, un plan ou un programme avant leurs mises en œuvre, en traitant des risques importants et en optimisant certaines opportunités.

Si le développement des PPP et le processus d'ÉSE sont bien harmonisés, les raisons qui sous-tendent les prises de décision et les modifications dans les PPP peuvent être intégrées dans le rapport d'ÉSE. Cela donne une plus grande transparence, permettant aux parties prenantes de mieux comprendre les conclusions du développement des PPP et du processus d'ÉSE. Cela montrera également comment leurs opinions/préoccupations/suggestions ont été prises en compte et intégrées.

Cependant, si des modifications sont effectuées dans les PPP après la réalisation du rapport d'ÉSE et la collecte des remarques des parties prenantes, il peut être préférable de préparer une déclaration séparée dans les PPP qui précise ce qui suit :

Les principaux problèmes environnementaux et socio-économiques soulevés dans le rapport d'ÉSE ;

Les principaux problèmes soulevés lors de la soumission du rapport d'ÉSE ;

Les modifications qui ont été apportées aux PPP afin de prendre ces informations en compte ;

Les solutions alternatives envisagées, leurs incidences potentielles et la justification du choix de l'option privilégiée ; et

Comment les PPP seront suivis une fois qu'ils seront mis en œuvre ;

L'ÉSE est également un outil utile lors de la révision de PPP qui ont déjà été mis en œuvre.

L'évaluation peut aider les décideurs à examiner si les PPP atteignent leurs objectifs, si les impacts environnementaux et socio-économiques correspondent à ce qui était envisagé ou s'il y a eu des conséquences imprévues et s'il est possible d'effectuer des ajustements dans les PPP pour améliorer leur capacité à répondre aux objectifs fixés.

### **Implication des parties prenantes**

Il est essentiel de tenir les acteurs informés de l'influence du processus de l'ÉSE sur la proposition finale de PPP et de la manière dont leurs opinions/préoccupations/suggestions ont été prises en compte et intégrées. Cela peut être précisé dans le rapport final d'ÉSE ou dans une déclaration séparée dans le PPP lui-même, qui seront ensuite publiés ou distribués à titre d'information.

Pour ce type d'engagement, il convient de consulter le Plan d'implication des parties prenantes décrit à la

## 7.0 BOITE A OUTIL DE L'ÉVALUATION STRATEGIQUE ENVIRONNEMENTALE

Pour aider à la compréhension et à l'application d'ÉSE dans la région pacifique, les outils suivants ont été développés :

Outil	Description	Annexe
Études de cas	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un évaluation environnementale stratégique du plan de développement du Tourisme aux Fidji (2003)</li> <li>• Rapport d'évaluation environnementale stratégique (ÉSE) : Neiafu Master Plan, Vava'u, Tonga (1996)</li> <li>• Évaluation environnementale stratégique et impacts potentiels futurs sur le littoral du déversement d'hydrocarbures causé par le naufrage du navire <i>Hoyo Maru</i> lors de la Seconde Guerre mondiale Chuuk Lagoon, EFM (2001)</li> <li>• Réponse à un déversement d'hydrocarbures d'un pétrolier naufragé de la Seconde Guerre mondiale à Yap State (2003).</li> <li>• Évaluation environnementale stratégique intégrée de la province du Nord du Sri Lanka (2014).</li> <li>• Évaluation stratégique environnementale du secteur hydroélectrique au Myanmar (2018)</li> </ul>	1
Une liste de contrôle des vérifications préliminaires	Pas encore développé - Étape 2	2
Modèle de rapport de cadrage d'ÉSE	Pas encore développé - Étape 2	3
Exemple d'approche d'évaluation des risques	Pas encore développé - Étape 2	4
Modèle de rapport d'ÉSE	Pas encore développé - Étape 2	5
Liste de contrôle de la révision de l'ÉSE	Pas encore développé - Étape 2	6

Orientation pour l'implication des parties prenantes	Pas encore développé - Étape 2	7
--	--------------------------------	---

## 10.0 REFERENCES

1. Ahmed K & Fladjoe Y (2006). A Selective Review of SEA Legislation: Results from Nine-Country Review. La Banque mondiale.
2. CCME. 2009. Évaluation environnementale stratégique régionale au Canada : Principes et Orientation. Conseil canadien des ministres de l'environnement, Winnipeg, MB.
3. CEA. 2014. Évaluation environnementale stratégique intégrée de la province du Nord du Sri Lanka. Autorité centrale de l'environnement et Centre de gestion des catastrophes, Sri Lanka.
4. DEAT. 2000. Évaluation environnementale stratégique en Afrique du Sud. Ministère de l'Environnement et du Tourisme, Afrique du Sud
5. EC. 2005. Le manuel de l'ÉSE : A Sourcebook on Strategic Environmental Assessment of Transport Infrastructure Plans and Programmes, European Commission.
6. Gilbert T & Nawadra S (2003). Response to an Oil Spill from a Sunken WWII Oil Tanker in Yap State, Micronesia. Secretariat for the Pacific Regional Environment Programme.
7. Gonzalez A, Therivel R, Fry J & Foley W (2013). Developing and assessing alternatives in Strategic Environmental Assessment. Environmental Protection Agency of Ireland.
8. IFC. 2018. Strategic Environmental Assessment of the Hydropower Sector in Myanmar: Final Report. International Finance Corporation.
9. Levett R, McNally R (2003). A Strategic Environmental Assessment of Fiji's Tourism Development Plan. World Wide Fund for Nature – South Pacific Program.
10. NEMA. 2011. National Guidelines for Strategic Environmental Assessment in Kenya. National Environment Management Authority, Kenya.
11. OCDE. 2006. Applying Strategic Environmental Assessment: Good Practice Guidance for Development Cooperation. Organisation de coopération et de développement économiques
12. OCDE. 2010. Strategic Environmental Assessment and Disaster Risk Reduction. Organisation de coopération et de développement économiques
13. Partidario M.R (2012). Strategic Environmental Assessment Better Practice Guide: Methodological guidance for strategic thinking in SEA. Portuguese Environment Agency and Redes Energeticas Nacionais, SA.
14. Partidario M (2003). Strategic Environmental Assessment (SEA) current practices, future demands and capacity-building needs.

15. Scott P & Marsden P (2003). Development of Strategic Environmental Assessment (SEA) Methodologies for Plans and Programmes in Ireland: Synthesis Report, Environmental Protection Agency of Ireland.
16. Scottish Government 2013. Strategic Environmental Assessment: Guidance.
17. Sheate W, Dagg S, Aschemann R, Palerm J & Steen U (2001). SEA and Integration of the Environment into Decision-Making, European Commission.
18. PROE 2017. Plan stratégique 2017-2026. Secrétariat du Programme régional pour l'environnement du Pacifique.
19. PROE 2016. Strengthening Environmental Impact Assessment: Guidelines for Pacific Island Countries and Territories. Secrétariat du Programme régional pour l'environnement du Pacifique.
20. PROE 1996. Strategic Environmental Assessment (SEA) Report: Neiafu Master Plan, Vava'u, Kingdom of Tonga. Secrétariat du Programme régional pour l'environnement du Pacifique.
21. Talouli A, Gilbert T & Gilbert R.M (2001). Strategic Environmental Assessment and Potential Future Shoreline Impacts of the Oil Spill from WWII Shipwreck *Hoyo Maru* Chuuk Lagoon – Federated States of Micronesia.



## ANNEXE 1 : ÉTUDE DE CAS :

### Un évaluation environnementale stratégique du plan de développement du Tourisme, Fidji, 2003

Fonds mondial pour la nature - Programme du Pacifique Sud et Ministère du tourisme

**Objectif(s) :** Préparer un examen à mi parcours du plan de développement du tourisme en évaluant les répercussions environnementales et sur le développement durable du plan en cours et en testant l'utilité d'une ÉSE en tant qu'outil d'amélioration des stratégies et des plans dans la région Asie-Pacifique.

#### Résultats/Recommandations :

- Il existe des zones aux Fidji où le développement touristique entraîne une dégradation importante de l'environnement. Certaines pressions ont atteint des degrés pouvant provoquer des dommages irréparables ;
- Le tourisme engendre actuellement des bénéfices économiques considérables pour les Fidji. Pour autant, la perte de revenus d'autres secteurs rend l'économie nationale trop dépendante d'un seul secteur ;
- Les Fidji n'ont pas le cadre approprié pour veiller à ce que de bonnes pratiques soient adoptés par l'ensemble de l'industrie touristique.
- La croissance préconisée dans le plan de développement touristique est susceptible d'être en concurrence avec les objectifs de durabilité, et de créer en particulier des tensions entre les promoteurs touristiques, les propriétaires fonciers et les communautés locales ;
- Un principe de précaution en matière de développement touristique est nécessaire. Cela permettrait d'optimiser les bénéfices pour les Fidji tout en protégeant ses avantages existants et d'éviter toute action qui pourrait endommager sérieusement l'environnement ou créer de nouvelles tensions sociales.
- Une mise en place complète de cadres institutionnels et réglementaires pour l'évaluation et la gestion environnementale, y compris le renforcement et l'application des capacités, constitue un préalable à toute expansion touristique.

#### Résultats clés/Leçons tirées pour la région pacifique :

- L'ÉSE a fourni une structure utile pour l'étude des répercussions d'un plan de développement touristique ;
- L'existence d'études menées dans la région et d'une large réserve d'expertise locale ont été cruciales pour tirer des conclusions valables - L'ÉSE s'inspire en grande partie de recherches et rapports précédents ;
- Lorsque les informations ne sont pas disponibles, les évaluateurs font des hypothèses et des estimations à partir des meilleures informations disponibles ;
- Il est essentiel d'examiner les questions sociales et économiques avec les problématiques environnementales ;
- Dans le cadre d'une ÉSE, il convient de chercher à comprendre le cadre législatif officiel et ce qui se passe dans la réalité ;
- Les recommandations doivent entrer dans le cadre des compétences de l'organisation cible chargée de les mettre en pratique ;
- Une ÉSE n'est pas nécessairement un processus linéaire. Des tâches vont se chevaucher/se dérouler en parallèle ;
- L'implication des parties prenantes est une pierre angulaire du succès d'une ÉSE - une stratégie en matière de consultation a été abordée plus tôt dans le processus afin de faciliter une participation significative de tous les intervenants ;

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le manque de participation de décideurs importants pourrait créer un risque que les conclusions de l'ÉSE ne soient pas acceptées ;</li> <li>• Il faudrait toujours avoir un défenseur du projet qui est un membre permanent du personnel de l'organisation locale pour garantir un suivi une fois l'ÉSE achevée - WWF avait contacté le ministère du tourisme afin qu'il collabore au projet. Le ministère avait accepté que l'ÉSE fournisse des éléments environnementaux et sociaux de la révision à mi-parcours et les résultats devaient être intégrés dans le plan sur le tourisme. WWF avait constitué une équipe pour le projet qui comprenait des consultants externes et un spécialiste du ministère du tourisme.</li> </ul>
<p><b>Évaluation stratégique environnementale du Plan directeur de Neiafu, Tonga, 1996</b></p> <p>Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement</p>
<p><b>Objectif(s) :</b> Cette évaluation stratégique environnementale (ÉSE) a été initiée par le PROE afin d'examiner les répercussions environnementales et sociales des projets de développement proposés pour la ville de Neiafu sur l'île de Uts Vava'u, au Tonga, dans le cadre du programme de développement de Vava'u. Ces projets, regroupés sous le nom de Plan directeur de Neiafu comprend un ensemble de politiques relatives à l'utilisation des terres et des normes de construction, ainsi que des projets spécifiques visant à moderniser des infrastructures et à améliorer le paysage urbain de différentes manières.</p>
<p><b>Résultats/Recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'importance accordée au tourisme est très élevée, peut-être au détriment d'autres secteurs de développement, tels que l'amélioration du secteur primaires et les conditions de vie minimum de la population locale ;</li> <li>• Encourager le tourisme va accroître ses répercussions, sur une grande partie de la région. Les retombées sur l'environnement n'ont pas été prises en compte dans le plan de développement touristique ;</li> <li>• Il ne semble pas qu'il y ait eu une évaluation environnementale formelle des options de développement au cours des premières phases du programme. Il n'y a pas eu non plus d'études sur les capacités de transport, les contraintes environnementales, etc. ;</li> <li>• Il ne semble pas qu'il y ait eu une grande quantité de contributions formelles de la part des communautés locales au programme, même si la plupart des effets négatifs concernent la population locale et l'environnement marin ;</li> <li>• La population locale profitera probablement des projets proposés, à savoir un meilleur approvisionnement en eau et en assainissement, ce qui devrait entraîner des améliorations importantes pour la santé ;</li> <li>• La perte de valeurs historiques et culturelles a peu de chances d'être acceptée par la communauté.</li> <li>• Les répercussions cumulatives de tous les projets proposés pourraient être graves s'ils sont aménagés simultanément, il convient donc de bien réfléchir lors de la planification des travaux afin d'atténuer les bruits, la poussière, les perturbations de la circulation et la perte de sédiments en milieu marin.</li> </ul>
<p><b>Résultats clés/Leçons tirées pour la région pacifique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étude des répercussions dans l'ÉSE peut se faire d'une manière simple. Une analyse détaillée et la prévision des effets ne sont pas toujours nécessaires. Dans cette ÉSE, une simple matrice des incidences a été créée pour examiner les retombées générales sur l'environnement du plan. Cela a permis la comparaison de projets, la prise en compte de répercussions cumulatives et la répartition des effets ;</li> <li>• Il y a des limites à cette approche. En raison de sa simplicité, il peut s'avérer difficile de gérer des problèmes complexes. Il est donc essentiel de déterminer les objectifs d'ÉSE avant de décider d'une méthode pour analyser les risques ;</li> </ul>

- Un grand nombre des répercussions des propositions sont liées à des résultats sur le plan social, ce qui démontre l'importance d'examiner les aspects socio-économiques parallèlement à l'environnement naturel ;
- L'équipe ÉSE s'est forgée ses propres jugements de valeur sur les impacts potentiels, mais a reconnu l'importance de consulter la communauté locale afin de connaître son point de vue sur ces répercussions ;
- En particulier, la communauté locale devrait être impliquée dans le processus de planification et il conviendrait de leur demander si les avantages perçus avec le plan supplantent les effets négatifs qu'ils vont également subir ;
- Il y a un grand avantage à réaliser une planification intégrée afin de garantir que les problèmes soient abordés dans leur ensemble. Par exemple, alors que le plan directeur Neiafu pourrait obtenir des résultats positifs en matière de qualité des eaux marines, c'est à dire en améliorant l'assainissement, il ne s'attaquerait pas à la pollution provenant d'autres utilisations des terres ;
- Il serait profitable d'appliquer un niveau d'examen plus approfondi à certains des projets proposés, à savoir avec une ÉIE.

**Évaluation stratégique environnementale et éventuelles futures pollutions en provenance du Hoyo Maru, un navire naufragé de la Seconde Guerre mondiale, dans le lagon des îles Chuuk des états fédérés de Micronésie.**

Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement, Asia Pacific ASA, Sea Australia

**Objectif(s) :** L'objectif de cette évaluation stratégique environnementale était de déterminer l'étendue de la présence d'hydrocarbures sur le littoral et les éventuelles futures pollutions en provenance du Hoyo Maru, un navire naufragé de la Seconde Guerre mondiale, dans le lagon des îles Chuuk des états fédérés de Micronésie. Cette ÉSE devait ensuite aider le gouvernement à prendre des décisions à long terme concernant les épaves de la Seconde guerre mondiale dans ce lagon.

**Résultats/Recommandations :**

- L'analyse des rivages a montré qu'à l'époque de l'étude, il n'y avait aucune trace visible d'hydrocarbure sur aucune des rives examinées ;
- La forte odeur de pétrole dans la zone et la légère brillance à la surface de l'eau indiquait clairement un déversement sous la surface ;
- La force et la direction du vent sont les principales forces qui orientent le mouvement des déversements d'hydrocarbures et les zones d'impacts potentielles sur les rivages dans le lagon Chuuk ;
- L'île Fefan est celle qui risque le plus d'être touchée par le pétrole du Hoyo Maru avec les alizés dominants du Nord-Est. Plus d'1 km du rivage de cette île est susceptible de recevoir plus de 40 % de la quantité probable totale qu'il contient ;
- Il est également possible que le pétrole du Hoyo Maru atteigne les îles de Dublon, Moen, Parah, Udot et Lidot, mais avec un risque plus faible, de l'ordre de moins de 10 %.
- Approximativement 50 % du volume de pétrole déversé va s'évaporer à cause des eaux tropicales chaudes et du vent et les 50 % restants iront probablement sur les rivages quelque part dans le lagon. Dans des conditions de mer mouvementée, une partie de ce pétrole serait entraîné sous forme de gouttelettes de pétrole, exposant la vie marine ;
- En conséquence, le personnel d'intervention d'urgence devrait programmer qu'au moins 50 % du pétrole qui s'échappe du navire risque d'être persistant et d'avoir des incidences sur la côte naturelle et les ressources naturelles quelque part dans le lagon ;
- Aux fins de planification d'interventions contre un déversement d'hydrocarbures, le temps minimum pour qu'ils

atteignent les rives, prenant en compte le pire des scénarios, est particulièrement intéressant. La plupart des scénarios montraient des rivages dans le lagon touchés par le pétrole 2 à 6 heures après le déversement ;

- Le pétrole touchera probablement les rives de l'île de Fefan 1 heure après le déversement de l'épave immergée ;
- Le délai potentiel le plus court entre un déversement d'hydrocarbures et ses répercussions sur des rivages souligne le besoin de veiller à identifier les ressources les plus sensibles dans le lagon et à appliquer immédiatement les mesures d'intervention afin de détourner ou contenir le déversement avant qu'il n'atteigne la rive.

**Résultats clés/Leçons tirées pour la région pacifique :**

- Pour ces pays et territoires touchés par le naufrage de bateaux, il est important de comprendre les dangers des déversements d'hydrocarbures, y compris le volume et le type de mazout à bord, les probabilités qu'il y ait une fuite et les récepteurs qui seront probablement touchés si fuite il y a.
- L'évaluation des risques permet de planifier et préparer de tels événements, ce qui améliore les probabilités d'une atténuation réussie.

**Intervention lors d'un déversement d'hydrocarbures d'un pétrolier naufragé de la Seconde Guerre mondiale à Yap State, en Micronésie, 2003**

Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement

**Objectif(s) :** Faire une étude indépendante d'un naufrage et des répercussions environnementales d'un déversement récent d'hydrocarbures du navire USS Mississinewa dans le lagon d'Ulith. En particulier :

- Vérifier si les fuites ont cessées ,
- Identifier les ressources écologiques soumises au risque de marée noire ;
- Évaluer l'étendue du pétrole restant sur les rivages ;
- Déterminer les priorités et les exigences en matière de nettoyage ou restauration du rivage ;
- Documenter toutes les contraintes écologiques en matière de lutte contre les déversements d'hydrocarbures ou de nettoyage.

**Résultats/Recommandations :**

- La quantité de pétrole déversée dans le lagon en deux mois a été estimée entre 68 000 et 91 000 litres ;
- D'après les études menées, il est apparu qu'il n'y avait plus de grandes quantités de mazout dans le lagon Ulithi. Une partie des hydrocarbures ont eu des incidences sur les îles Turtle (mer de Sulu). Les plages à l'ouest de Falalop (atoll Ulithi) qui se trouvent face au lagon sont probablement celles qui ont été le plus polluées.
- Aucun signe de mortalité anormale des crustacés ou des mollusques n'a été constaté et aucune des tortues examinées ne présentait des signes de contamination. La population d'oiseaux semblait diversifiée, en bonne santé et très active, avec aucun signe de contamination, d'intoxication ou de changements comportementaux. Il n'a été constaté aucun dommage apparent ou important provoqué par le déversement d'hydrocarbures sur la faune sauvage des îles contrôlées ;
- Une quantité importante d'hydrocarbures reste à bord du navire, uniquement 0,35 à 0,5 % de la cargaison d'hydrocarbures ont été déversés. L'ampleur du pire scénario possible atteignant 200 à 300 fois plus que la quantité déjà déversée ;
- Il a été estimé que 18 927 059 litres d'hydrocarbures restant dans le navire USS Mississinewa représentait un « danger grave et éminent » de pollution pour le lagon Ulithi. Il a été mis en évidence qu'il existait une grande incertitude quant à l'intégrité structurelle du bateau à long terme ;
- Un déversement de la cargaison, soit par niveau de décharge chronique assez bas, ou une rupture catastrophique pendant une tempête ou un typhon, pourrait avoir des incidences graves sur les récifs coralliens des lagons, les estrans, la pêche de subsistance, l'approvisionnement alimentaire et la santé de la population d'Ulithi ;
- Une fuite de pétrole représenterait une forte menace pour une des colonies de reproduction de tortues marines restantes les plus importantes de la région du Pacifique occidental.

**Résultats clés/Leçons tirées pour la région pacifique :**

- Les moyens de subsistance, l'approvisionnement alimentaire et le mode de vie des îliens du Pacifique dépendent de l'océan, de ses environnements côtiers et ressources naturelles. Ils sont vitaux pour les activités de subsistance et très sensibles à la pollution marine.
- Le déversement d'hydrocarbures met en exergue les problèmes d'intervention d'urgence et le sauvetage de cargaison dans des régions éloignées du Pacifique. Le manque d'infrastructures, de services de soutien, d'équipements et les

difficultés liées au transport nuisent aux interventions efficaces et en temps opportun ;

- Le cas du USS Mississinewa a également permis de soulever la question des épaves de la seconde guerre mondiale qui vieillissent et se détériorent doucement dans la région pacifique ;
- Les récifs coralliens sont les plus riches et variés de tous les écosystèmes marins et ils sont très sensibles à la pollution marine. Lors d'événements de déversements d'hydrocarbures, il convient d'accorder une priorité élevée à la protection des récifs coralliens car ils sont facilement détériorés par le pétrole.

#### **Évaluation stratégique environnementale intégrée dans la province du Nord du Sri Lanka.**

L'autorité environnementale centrale du ministère de l'environnement et de l'énergie renouvelable et le centre de gestion des catastrophes du ministère de gestion des catastrophes

**Objectif(s) :** L'objectif de l'ÉSE était de permettre une meilleure compréhension des conséquences environnementales probables découlant de la mise en place d'un développement accéléré envisagé dans la province du Nord du Sri Lanka. Le besoin d'entreprendre cette évaluation était lié au fait qu'après de nombreuses années de conflit et d'embargo économique, la province du Nord est entrée dans une phase de réinstallation et développement assortie d'investissements accrus dans les infrastructures, les routes, les voies de chemin de fer, les télécommunications, etc., tout en restaurant l'administration publique pour stimuler les investissements et la croissance.

#### **Résultats/Recommandations :**

- Les frontières des aire de conservation hautement prioritaires doivent être démarquées et publiées au journal officiel le plus tôt possible, y compris les aires protégées pour la faune et les sites archéologiques proposés ;
- Des réserves ou zones tampons doivent être déterminées et conservées pour la protection des cours d'eau ;
- Les eaux usées et d'égouts non traitées ne doivent pas être rejetées dans les plans d'eau intérieurs ;
- Les dunes de sable côtières doivent être préservées, car elles jouent un rôle très important en soutenant la reconstitution des nappes phréatiques et en agissant comme barrière contre les désastres côtiers, y compris les tsunamis ;
- Il convient de prendre en compte les zones prédisposées à l'érosion ainsi que les changements de niveau de la mer induis par le changement climatique lors des projets de développement et de construction d'infrastructures, et d'appliquer des mesures de précaution/d'atténuation adaptées.
- L'intrusion d'eau salée dans les eaux de surface intérieures, notamment des rivières, doit être examinée d'une manière continue tout en suivant les niveaux d'eaux souterraines afin de garder des traces des influences du climat et des prélèvements excessifs d'eau souterraine pour l'industrie, notamment l'agriculture ;
- La qualité de l'eau doit être suivie dans les plans d'eau pour surveiller la pollution.
- Les cartes des ressources seraient à affiner afin d'identifier les minéraux qui pourraient être extraits de manière à endommager le moins possible l'environnement ;
- Il conviendrait d'identifier plusieurs sites pour des décharges salubres dans des lieux adaptés près des centres urbains afin d'y rejeter la portion non compostable des déchets solides municipaux ;
- Il conviendrait de mener une étude complète de la diversité biologique pour toute la province du Nord afin d'identifier des écosystèmes uniques et précieux ;
- Les plantations /exploitations forestières privées avec des essences de bois ou des fermes appropriées doivent être privilégiées. Il y a un fort potentiel de sylviculture sociale à explorer, notamment planter en bordure des routes ;
- Il est recommandé d'étendre la sensibilisation et le renforcement des capacités en matière d'écosystèmes, de services

écosystémiques et de leur gestion pour toutes les agences, les communautés, les organismes gouvernementaux et les écoles.

**Résultats clés/Leçons tirées pour la région pacifique :**

- Le processus était un excellent exemple de pour tirer parti des capacités techniques dans les institutions gouvernementales et les universités tout en puisant dans l'expertise internationale pour lui conférer une valeur ajoutée Il a également témoigné d'une collaboration synergique entre les agences pour une planification intégrée des développements ;
- L'ÉSE a contribué à changer ou réajuster les plans et les stratégies de l'agence sur l'utilisation des terres. L'étude a mis en exergue les aires à conserver où la diversité biologique, la valeur archéologique et les possibilités d'emplois « verts », notamment en écotourisme sont élevés.

### **Évaluation stratégique environnementale du secteur hydroélectrique au Myanmar, 2018 :**

Le ministère de l'électricité et de l'énergie et le ministère des Ressources naturelles et de la conservation environnementale avec le soutien du gouvernement australien et de International Finance Corporation

**Objectif(s) :** Le premier objectif de l'ÉSE est de fournir un « cadre de développement durable » pour l'énergie hydroélectrique dans chacun des grands bassins fluviaux du Myanmar afin de protéger leur santé et de garantir la production hydroélectrique.

#### **Résultats/Recommandations :**

- L'ÉSE se concentre sur des problèmes environnementaux et socio-économiques directement associés aux principales centrales hydroélectriques afin de réduire les répercussions négatives lors de la localisation et conception du projet. Le développement hydroélectrique peut avoir des répercussions environnementale et sociales aux niveaux des bassins, des sous-bassins et des sites. Les répercussions éventuelles de l'hydroélectrique à moyenne et grande échelle sont :
- Du point de vue environnemental : changements dans l'hydrologie et la géomorphologie de la rivière, érosion/dégradation de la côte et du delta, détérioration de la qualité de l'eau, perte de la diversité biologique aquatique, perte de la diversité biologique terrestre ;
- Du point de vue social et économique : acquisition et réinstallation, perte ou réduction des ressources naturelles communes servant de moyens de subsistances ou les pratiques culturelles/religieuses, perte de patrimoine naturel/culturel/sites religieux, sécurité des communautés, répercussions sur les populations autochtones ;
- Effets cumulatifs : impacts cumulatifs sur les bassins et sous-bassins ;
- Il a été recommandé que la planification environnementale et sociale proposée ait lieu à trois niveaux intégrés afin de garantir que chaque projet soit localisé, conçu, construit et exploité conformément aux exigences en matière de durabilité environnementale et sociale. Cela consistait à : (i) Vérifications préliminaires sur le site par rapport au cadre de développement durable ; (ii) Évaluation cumulative des impacts ; et (iii) une ÉIE pour les projets ;
- Il a été noté que la gouvernance environnementale, notamment le manque d'avis locaux et de participation du public dans la prise de décision, constitue une des préoccupations principales.
- Les parties prenantes ont fait état d'un manque de transparence et d'une participation limitée du public aux ÉIE pour des projets passés. Souvent, les rapports n'étaient pas communiqués au public et les plans de gestion de l'environnement n'étaient pas appliqués ou suivis. Les recommandations sur le renforcement du processus d'ÉIE comprennent :
- Consulter les communautés locales avant de localiser et concevoir un projet afin de sélectionner des projets ayant le moins possible d'impacts environnementaux et sociales ;
- Intégrer les connaissances locales, les moyens de subsistance et les préoccupations des communautés dans la prise de décision, évaluer les impacts et développer des plans d'atténuation et des programmes de moyen de subsistance-restauration en concertation avec les communautés concernées ;
- Mener des recherches de base dans le domaine social, qui couvrent la santé, l'éducation, le genre, les groupes de minorité ethnique et le bien-être social ;

Développer des mécanismes de communication entre le gouvernement, les développeurs et les communautés locales.

#### **Résultats clés/Leçons tirées pour la région pacifique :**

- Promouvoir la participation du public et inclure les opinions des parties prenantes ;



- Un des objectifs essentiels d'une ÉSE est d'améliorer la compréhension des décideurs en ce qui concerne les différentes valeurs environnementales et sociales des parties prenantes qu'il convient d'examiner lors de la préparation du cadre de développement durable, en améliorant le dialogue entre les acteurs et en obtenant les meilleures informations possibles ;
- Les consultations en cours étaient importantes pour identifier les problèmes environnementaux et socio-économiques ;
- Respecter les cultures et traditions ethniques et protéger les moyens de subsistance des populations locales.

## ANNEXE 2 : LISTE DE CONTROLE DES VERIFICATIONS PRELIMINAIRES

Une liste de contrôle de la phase de vérification préliminaire peut aider les ÉTIO à chercher des occasions de s'impliquer et d'appliquer une ÉSE ; il faudra qu'elle soit suffisamment générique pour leur permettre de la développer/personnaliser à l'échelle nationale/territoriale.

## ANNEXE 3 : MODELE DE RAPPORT DE CADRAGE D'ÉSE

Une description générale de ce qu'une telle étude doit inclure est présentée Section 4.2.5, mais il peut être utile d'avoir un modèle pour cette démarche.

## ANNEXE 4 : ÉVALUATION DES RISQUES – UN EXEMPLE DE DEMARCHE

Veillez fournir toute préférence en matière de démarches d'évaluation des risques utilisées dans votre pays.

## ANNEXE 5 : MODELE DE RAPPORT ÉSE

Une description générale de ce qu'une telle étude doit inclure est présentée Section 5.5, mais il peut être utile d'avoir un modèle pour cette démarche. Je suggère que cela soit pris en compte à l'étape 2 des activités.

## ANNEXE 6 : LISTE DE CONTROLE DE LA REVISION DE L'ÉSE

Il serait possible de préparer une liste de vérification afin de guider les examinateurs durant la révision. Je suggère que cela soit pris en compte à l'étape 2 des activités.

## ANNEXE 7 : CONSEILS POUR L'IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

Donner plus d'informations détaillées sur la manière d'identifier et de mobiliser les acteurs pendant le processus d'ÉSE. Je suggère que cela soit pris en compte à l'étape 2 des activités.